

MONTREAL

FÉVRIER

1911



XXVII^o

ANNÉE

No 2

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

Mon Dieu, mon tout

Traduction d'un sonnet espagnol

de Sr. Manuel J. Munoz O. F. M.

MON Dieu, mon Tout ! Idéal glorieux,
Sois, dans la nuit de ce monde éphémère,
Sois de mon pas hésitant la lumière,
Mon seul amour, et mon centre joyeux !

Mon Dieu, mon Tout ! Repos harmonieux !
Bien hors lequel rien n'est plus que chimère ;
Car s'il n'est Toi, tout ce qu'on m'énumère
A mon regard est vil, fallacieux.

Mon Dieu, mon Tout, dont la Splendeur divine
Dans la splendeur de la nuit se devine,
Découvre-m'en l'éclat substantiel !

Mon Dieu, mon Tout ! Sois le tout de ma vie,
Afin qu'un jour à ce monde ravie
En ton Essence elle s'absorbe au ciel.

(El mensajero franciscano.)



Les maisons du Tiers-Ordre à Montréal



OS Maisons du Tiers-Ordre à Montréal ont fait depuis quelques mois des progrès si sensibles qu'il nous semble opportun d'en donner connaissance aux lecteurs de la *Revue* qui, enfants ou amis de Saint François, s'intéressent toujours aux œuvres franciscaines.

MAISON SAINTE-ELISABETH

Cette œuvre déjà connue de nos lecteurs a grandi encore par l'addition d'une maison voisine, augmentée à son tour d'un nouvel étage ; ce qui a donné la facilité d'attribuer plus d'espace à la Bibliothèque et à l'Ouvroir en les transportant dans le nouvel immeuble. Mais avant de parler de ces œuvres déjà anciennes, mentionnons-en une autre rendue possible par ces agrandissements, et inaugurée durant les jours qui précéderont la fête de l'Immaculée Conception : celle des *Retraites fermées* pour dames. La première retraite, très timidement annoncée, a eu un plein succès. Une deuxième aura lieu durant les *jours gras* : elle commencera le samedi 25 février et durera trois jours pleins.

La Bibliothèque a pris un essor nouveau et a été dotée d'une organisation qui la rend vraiment plus abordable et plus pratique. Dans son nouveau local où l'on accède par une entrée particulière donnant directement sur la rue, les rayons

se sont étalés plus vastes et bientôt se sont remplis de livres qui sont en grand nombre venus s'ajouter aux anciens. Cette augmentation considérable nécessitait l'impression d'un catalogue mis à jour. Ce long travail a été entrepris et mené à bonne fin. Sa division logique facilite le choix des livres et le travail des bibliothécaires si dévouées. Une préface donne, avec les meilleurs conseils, les règlements de la Bibliothèque qui continuera ainsi en les augmentant les bons services rendus jusqu'ici à nos tertiaires et aux autres abonnés.

Pendant que la Bibliothèque s'emparait du bas de la maison, l'Ouvroir, lui, prenait possession du haut où une grande salle, bien éclairée, avait été tout spécialement bâtie pour lui. Le lundi 21 novembre, fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge, était aussi la solennité de Sainte Elisabeth, toujours transférée pour l'Ouvroir au lundi qui suit la fête de la Sainte Patronne de la maison. Ce fut un jour de réjouissance et de bonheur. Les jeunes filles qui font partie de l'œuvre donnèrent à leurs compagnes et aux bienfaitrices de l'Ouvroir une très intéressante matinée dramatique, qui le lendemain devait se répéter pour les zélatrices de la *Revue du Tiers-Ordre*.

Après cette séance de fête eut lieu la bénédiction des nouveaux locaux et de la Bibliothèque et de l'Ouvroir. La Bénédiction du T. S. Sacrement donnée dans la chapelle de la Maison, devenue trop petite pour la circonstance, clôtura cette magnifique journée.

Si la Bibliothèque a vu ses abonnés s'augmenter, l'Ouvroir lui aussi a vu ses membres devenir plus nombreux. Un règlement plus approprié aux besoins présents a été élaboré et sera mis à l'essai pendant un an avant d'être adopté définitivement. Conformément à ce règlement, des élections par tous les membres ont été faites et ont donné le résultat suivant :

Première Présidente honoraire: Mde David Ménard, supérieure de la Fraternité Sainte-Elisabeth ; Deuxième Présidente honoraire : Mlle Clara Leduc, Supérieure de la Maison Sainte-Elisabeth: Présidente: Mde Pierre Dansereau; Assis-

tante : Mde Simard ; Secrétaire : Mde Cusson ; Assistante secrétaire : Mde Côté ; Trésorière : Mde Landerman ; Assistante-trésorière : Mde Fortin.

L'Ouvroir est ouvert tous les jours, mais, plus particulièrement, le lundi après-midi pour les membres actifs, le mardi après-midi pour les membres de la Fraternité de Notre-Dame des Anges et le jeudi après-midi pour les plus jeunes; ce jour-là l'Ouvroir se transforme en quelque sorte en école de couture et de coupe.

Tous les premiers lundis il y a à l'Ouvroir une conférence donnée par le Père Directeur de l'œuvre.

Est-il nécessaire de rappeler à nos lecteurs le but de l'Ouvroir Sainte Elisabeth? c'est l'entretien et la confection des ornements et linges sacrés pour les chapelles et missions franciscaines et des vêtements pour nos séraphiques.

Vers le milieu de septembre, deux de nos jeunes Pères partaient pour les missions lointaines, l'un de la Chine et l'autre du Japon. Combien les Ouvroirs franciscains de Québec et de Montréal avaient été heureux de pouvoir fournir à ces vaillants apôtres les vêtements et linges sacrés qui leur seront nécessaires dans leurs lointaines missions? Et maintenant les diligentes ouvrières se sont remises à l'œuvre pour les prochains départs. Quelle consolation de savoir que là-bas, bien loin, sur les terres infidèles, la Sainte Messe sera célébrée avec ces ornements que leurs mains pieuses ont confectionnés! Ne peuvent-elles pas compter, et à bon droit, sur une part des mérites du saint et auguste sacrifice offert dans ces villages reculés de la Chine et du Japon et sur une part aussi des mérites des missionnaires qui célèbrent et des fidèles qui profitent du saint ministère de nos frères en Saint François?

L'Ouvroir comprend des membres actifs qui concourent directement par le travail de leurs mains au but de l'œuvre, et des membres honoraires qui y contribuent par une offrande annuelle; car si les mains sont nécessaires au travail, les matières premières de la confection ne le sont pas moins. Tous

méritent donc notre reconnaissance et la récompense promise par Notre-Seigneur.

MAISON SAINT-ANTOINE.

La Maison Saint-Antoine, elle aussi, marche rapidement dans la voie du progrès. L'Œuvre de nos Tertiaires de cette Fraternité est une œuvre d'héroïque dévouement et de sacrifices. Que de merveilles opérées en quelques années ! Une église protestante transformée en pieuse chapelle dédiée au grand thaumaturge franciscain Saint Antoine de Padoue ; le nombre des Tertiaires frères et sœurs augmentant considérablement ; et à leur disposition une Bibliothèque de beaucoup plus considérable encore que son aînée, celle de Sainte-Elisabeth. Tout cela conquis au prix de l'abnégation et de la générosité de tous avec un entrain et une ardeur vraiment admirables. Les Sœurs tertiaires de la Fraternité Saint-Antoine et les Frères de la Fraternité Saint-Louis n'ont pas voulu s'arrêter en si beau chemin. En ce moment une nouvelle construction s'ajoute aux anciennes ; comme toujours elle est le produit de l'effort commun et de la générosité de tous. Une souscription volontaire a été ouverte et, bien sûr, ceux qui ont déjà donné tant de preuves de leur zèle ne voudront pas rester en dette ! Cette annexe de la maison contiendra un nouveau local pour la Bibliothèque et au-dessus une belle salle d'œuvres. Et dans les cœurs que de beaux projets qui ne demandent pour se réaliser que du temps, de la persévérance et . . . des moyens.

« L'AVE MARIA. »

Jusqu'ici la Fraternité de Notre-Dame des Anges, la plus petite des Fraternités de la Ville était restée, non pas certes en arrière, mais sans une œuvre extérieure qui lui fut propre et personnelle. Au besoin, volontiers elle aidait ses sœurs, mais il lui a semblé que, elle aussi, devait y aller de son initiative. Depuis longtemps déjà c'était d'ailleurs sa pensée et son

désir, mais les circonstances ne lui paraissent pas favorables. Disons plutôt que l'heure de la divine Providence n'avait pas sonné. Voici que cette heure semble venue et sa part ne sera pas moins belle. La Fraternité Notre-Dame des Anges va ouvrir (probablement sur la Rue Saint-Hubert aux N^{os} 217 et 219) une maison pour les jeunes filles, tertiaires ou autres, qui n'ayant pas en ville leur famille trouveront là un véritable et réel « Foyer » selon le nom si bien approprié donné déjà à une institution similaire qui a produit un si grand bien et que nous n'aurons qu'à imiter et à suivre de loin.

Puisque cette maison sera mise sous le Patronage tout franciscain de Notre-Dame des Anges on l'appellera du nom gracieux de « L'Ave Maria. »

Quel enthousiasme a déjà suscité dans la paisible Fraternité de Notre-Dame des Anges la seule annonce de l'entreprise de cette œuvre ! que de traits touchants d'une admirable charité se sont déjà accumulés ! Car comme toutes les œuvres franciscaines celle-là devra se faire de charité, de générosité et de croix ! De telles œuvres en demandent beaucoup. Pourquoi la discrétion ne nous permet-elle pas d'édifier par les traits de cette humble et ravissante charité ? C'est une veuve dont l'avoir est bien petit et qui cependant donne largement pour ses moyens ; c'est une tertiaire Enfant de Marie qui ne veut pas être autrement connue et qui glisse discrètement son aumône dans la boîte aux lettres de la Mère Supérieure de la Fraternité ; c'est encore une anonyme qui cache son offrande dans un paquet qui a lui-même sa valeur ; c'est une simple servante qui, ne pouvant faire plus, prête du moins pour les premiers besoins les petites économies qu'elle a pu faire. Ce qui est fait est sûrement beaucoup devant le Bon Dieu qui voit les intentions, mais c'est encore bien peu devant les hommes, il faudra de multiples et persévérants efforts de la charité pour conduire cette œuvre à bonne fin. Pourquoi n'aurions-nous pas confiance en cette divine Providence qui donne le grain de nourriture au petit oiseau ? pourquoi n'aurions-nous pas aussi confiance dans les âmes généreuses qui

font et qui soutiennent tant d'autres œuvres de bienfaisance et de charité ?

« L'Ave Maria » n'est encore qu'à l'état de formation, mais la Fraternité de Notre-Dame des Anges espère pouvoir l'ouvrir en la fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge, qui sera bien la fête de « L'Ave Maria. »

Bénie et encouragée par Monseigneur l'Archevêque, toujours si soucieux du bien de ses chers enfants, toujours plein d'intérêt pour les travaux et les entreprises de ses frères et sœurs en Saint François, cette œuvre, nous l'espérons, prospérera, et cette bénédiction sera le gage de la bénédiction de Dieu, de la bénédiction de la Très Sainte Vierge, Notre-Dame des Anges, Reine de l'Ordre Séraphique.

Nous espérons à l'occasion en entretenir nos lecteurs et après leur avoir fait partager nos espérances, nous aurons le bonheur sans doute de leur faire part des progrès de l'œuvre naissante.

FR. A.-M., O. F. M.



LES SOLILOQUES

DU Bx P. PAUL DE SAINTE-MADELEINE

Martyr anglais de l'Ordre des Mineurs

RÈGLE D'HUMILITÉ

LES saints s'accordent en ceci : Pour atteindre à la vraie et solide, réelle et profonde humilité il est nécessaire que tu te persuades sincèrement que tu es sur la terre la plus vile des créatures de Dieu, le plus coupable et le plus dangereux des pécheurs.

Or tu peux arriver à cette intime persuasion par les considérations suivantes, qu'il te faut méditer et t'approprier exactement.

1. Entre toutes les créatures de Dieu, il n'en est point qui te soit ennemie autant que toi-même, ni si audacieuse, cruelle et néfaste.

Car les êtres bons ou désirent ton salut, ou t'aident à l'obtenir ;

Et les mauvais, tels que sont les démons, ne te cherchent point à damnation, à moins que tu ne t'y portes toi-même par désir et consentement.

Tu t'es à toi-même un ennemi secret, intérieur, et qui simule la paix ; les autres sont extérieurs, déclarés et faciles à discerner.

Ils te proposent, il est vrai, des objets de tentation et des moyens d'accomplir le péché ; mais c'est toi qui t'inclines vers eux et qui consens au crime.

Ainsi tu ne dois détester et haïr aucune créature, même le démon, autant qu'il t'est nécessaire de te haïr et détester toi-même ;

Puisqu'en effet ils ne te séduisent point sans toi, et que sans eux tu suffis seul à te séduire toi-même : garde donc pour toi ton hôte et ton mépris.

2. Ou tu estimes que tu es le plus grand des pécheurs, ou non.

Si oui, tu tiens ce que tu cherches.

Si non, voilà que tu pêches par orgueil en te préférant aux autres.

Mais dis-moi ? le jugement orgueilleux n'est-il pas erroné ? Il ne te reste qu'à juger humblement que les autres valent mieux que toi.

Tu te préfères aux autres ! N'est-ce pas une sacrilège usurpation des droits de Dieu ?

Car juger des consciences, à qui appartient-il, sinon à Dieu qui sonde les cœurs et les reins ?

Ainsi tu ne peux t'enorgueillir sans empiéter sur les droits de Dieu qui seul pourrait dire ce qu'est chacun devant lui.

Garde pour toi seul la sévérité de ton jugement et ne t'estime pas au-dessus d'un seul.

3. Le Seigneur Christ a voulu qu'on le rangeât parmi les malfaiteurs : il a permis qu'on l'outrageât jusqu'à le dire démoniaque.

T'estimeras-tu plus que lui ?

4. Le séraphique Père Saint François avait coutume de se dire le plus misérable des pécheurs :

Crois tu, plus que lui, posséder l'esprit de vérité ?

Le même bienheureux Père répétait fréquemment : « Si Dieu avait accordé à quelque autre la même surabondance de grâces qu'il m'a accordée, celui-là l'aurait servi mieux que je n'ai fait. »

Car, en effet, ce serait pécher contre la charité que de supposer qu'une âme prévenue comme fut la tienne ne préférât mille morts à la moindre offense de Dieu.

Or, toi, en combien de fautes ne tombes-tu pas chaque jour ? N'est-ce point assez pour te juger le pire des hommes.

5. Et par la même raison tu pourrais t'abaisser au-dessous des êtres sans raison, et même au-dessous des pierres ;

Puisque si Dieu leur eût donné comme à toi la raison et les secours de la grâce, elles n'auraient pas eu grand mérite à en mieux user que toi.

6. Quand même tu te verrais chaque jour profiter en vertu et servir aux autres d'exemple et de modèle, tu pourrais encore t'humilier en présence du dernier des pécheurs.

Tu considérerais que vous êtes comme deux guerriers. L'un, bien armé, a pour adversaire un homme stupide et lourd et sans défense ; l'autre, avec un ennemi agile, vigoureux, habile à tirer l'épée, n'a que peu de force et des armes fragiles.

Serait-ce merveille, que le premier triomphât, et que succombât le second ?

Mais bien loin que tu triomphes, pauvre âme ! ton ennemi t'accable de coups.

N'est-ce point pour toi un juste sujet de confusion ? Et peux-tu te préférer à ton émule, même s'il périt dans son inégal combat ?

7. Mais si tu veux rapidement parvenir à l'humilité, offre-toi sans marchander à l'humiliation.

Laisse-toi mépriser par les autres, et promptement tu te mépriseras toi-même.

Soumets ton jugement au jugement d'autrui, et ta volonté à sa volonté, et ton humilité sera simple et joyeuse.

8. Alors rien ne t'inquiètera et ne te troublera, et tu n'auras souci que d'aimer Dieu et le contempler dans l'oraison.

Alors ton cœur sera comme un vase vide, que Dieu remplira de sa grâce et de ses dons.

Alors tu deviendras terrible au démon, secourable au prochain, agréable à Dieu.

Le démon craint la présence de l'humble plus que celle de Dieu, car il lui est plus odieux d'être écrasé par l'infirme créature que par le Créateur tout-puissant.

9. C'est par un continuel exercice de l'humilité que tu acquerras la liberté d'esprit, et te trouveras ainsi toujours également prêt au bien.

Quelles que soient tes dispositions intérieures, ni la tristesse, ni la colère, ni une certaine ferveur inquiète, ne contrarieront plus l'accomplissement de ton devoir, ni ne t'empêcheront de te soumettre entièrement aux autres.

Si l'on veut que tu ries, tu riras ; si l'on désire que tu pleures, tu laisseras couler tes larmes.

C'est là la véritable liberté d'un enfant de Dieu, que rien ne saurait diminuer ni contraindre.

10. A celui qui se répute le plus vil des hommes, peut-on imposer quelque peine, qu'il ne soit disposé à subir davantage !

A celui qui s'estime le dernier de tous, peut-il coûter d'être laissé au dernier rang, méprisé et oublié ?

A l'humble de cœur il appartient de dire : rien ne m'est plus que Dieu seul.

Il est comme n'étant pas, à l'abri de toute trahison, de toute désillusion, de toute déception.

Aussi s'exclame-t-il dans ce cri d'allégresse : Moi tout à Dieu, Dieu tout à moi. Dieu est mon tout ; mon tout est Dieu. Mon Dieu, mon tout !





Lettre à une Zélatrice

de la campagne



OTRE lettre, ma bien chère sœur en Saint François, et le cas de conscience qu'elle me pose, m'ont un peu surpris, je vous l'avoue ; je soupçonne que votre charité a voulu me donner une occasion d'exposer à d'autres la bonne doctrine ; car de vous croire sérieusement embarrassée par le scrupule que vous dites, je vous sais de trop bon jugement pour m'y arrêter. Voici donc que vous craignez, en accordant comme par je passé à notre *Revue* le concours de votre zèle et votre dévouement et en vous appliquant à lui recruter de nouveaux abonnés, vous craignez de porter préjudice aux œuvres paroissiales, et particulièrement à l'œuvre du *Pain des Pauvres*.

Ce n'est certes pas moi qui vous blâmerai d'avoir à cœur les œuvres paroissiales ; la *Revue* s'est toujours efforcée et s'efforcera toujours d'inculquer à ses lecteurs et particulièrement aux Tertiaires l'amour de la paroisse et le dévouement à ses œuvres. Feuillotez-en la collection, et vous lirez presque à chaque page cet enseignement, présenté tantôt sous la forme d'un conseil, tantôt sous celle d'un trait édifiant, ou d'une historiette intéressante.

Et c'est précisément pour cette raison que la crainte dont vous m'entretenez est chimérique.

Si elle n'atteignait que vous ! Mais on peut dire que les adversaires du nom chrétien et de l'Eglise n'ont point d'auxiliaire plus actif que cette étroite conception de l'œuvre paroissiale, ou comme on dit des *intérêts de clocher* ! On ne se rend pas compte que la paroisse, si elle s'isole, si elle cesse de participer à la vie générale de l'Eglise universelle, si elle refuse de lui donner un peu de son particulier pour recevoir d'elle en échange la sève vigoureuse de l'esprit catholique, ne sera bientôt plus qu'une branche détachée du tronc, desséchée et morte !

Que deviendront les œuvres paroissiales, lorsque l'esprit chrétien, l'esprit d'abnégation, de sacrifice et de zèle aura quitté le cœur des paroissiens? Et comment s'entretiendra cet esprit qui vivifie tout, sans une continuelle prédication de sa nécessité, de sa beauté, de sa grandeur, de sa récompense?

Oh! efficacité trop méconnue de la bonne presse! Car ce que vous dites de la *Revue du Tiers-Ordre* s'applique à toutes les œuvres de presse, à toutes les œuvres de propagation de la foi et de la doctrine. Et c'est moins pour cette humble revue qui fait humblement sa petite part d'ouvrage, que pour la grande cause du journal chrétien que je combats.

Oui! cette crainte dérisoire fait obstacle à l'œuvre de la bonne presse, si nécessaire de nos jours, que S. S. Pie X n'hésitait pas à dire qu'il vendrait sa croix pastorale pour soutenir un bon journal. Mais puisque le nom de notre bien-aimé Pie X vient sous ma plume, bien naturellement d'ailleurs en parlant d'une œuvre qui lui est si chère, laissez-moi vous citer les dernières paroles qu'il a prononcées sur le sujet. Il parlait à un prêtre.

« Ah! la presse, on ne comprend pas encore son importance. Ni les fidèles, ni le clergé ne s'en occupent comme il le faudrait. Les vieux disent quelquefois que c'est une œuvre nouvelle, et qu'autrefois on savait bien tout de même les âmes sans s'occuper des journaux. C'est bientôt dit : *autrefois! autrefois!* Mais ces mauvaises têtes ne font pas attention qu'*autrefois* le poison de la mauvaise presse n'était pas répandu partout, et que, par conséquent, le contre-poison des bons journaux n'était pas également nécessaire.

« *Il ne s'agit pas d'autrefois.* Nous ne sommes plus à autrefois; nous sommes à *aujourd'hui*. Eh! bien, c'est un fait qu'*aujourd'hui* le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain vous bâtiriez des églises, vous prêcheriez des missions, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes œuvres, *tous vos efforts* seraient détruits si vous ne saviez pas manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique, loyale, sincère. »

Peut-on rien dire de plus clair, de plus convaincant!

Autrefois le clergé suffisait à instruire le peuple fidèle, à entretenir dans son âme l'esprit chrétien, parce qu'autrefois le mauvais livre, le mauvais journal, ne pénétraient point partout pour détruire l'œuvre du prêtre.

Autrefois la parole de vérité donnée du haut de la chaire atteignait efficacement les âmes qui n'étaient pas d'ailleurs abreuvées d'erreurs et de doctrines pernicieuses ou du moins débililantes pour la foi. Maintenant il est impossible que la parole du prêtre fasse son fruit dans des âmes préoccupées par les opinions humaines que véhicule la presse.

Un bon journal, une bonne revue seront les remèdes à ce mal moderne. Ils s'introduiront doucement au foyer, ils atteindront des lecteurs que le prédicateur n'aura même pas vus au pied de sa chaire. Ils jetteront dans des cœurs négligents une crainte salutaire, dans des esprits égarés le principe qui résoudra leur doute.

Un bon journal, une bonne revue, c'est une mission permanente, c'est une école toujours ouverte où l'on ne rougit pas de retourner s'asseoir.

Nierez-vous que tout cela ne soit très profitable à la paroisse ?

L'œuvre du *Pain des Pauvres*, est bien utile, mais l'homme vit-il seulement de pain ? L'œuvre du *pain de l'âme* ne prime-t-elle pas tout ?

Or la *Revue du Tiers-Ordre* développe non seulement l'esprit chrétien sans lequel TOUTES LES AUTRES ŒUVRES PÉRICLITERAIENT ; elle développe encore et surtout cet esprit Franciscain par lequel des Papes comme Léon XIII et Pie X ont formé le projet de réformer la société actuelle. C'est une chose qui vous est connue et sur laquelle il est inutile que j'insiste.

N'est-ce point une large compensation pour les quelques piastres que la *Revue* prélèvera sur le budget des œuvres paroissiales ?

Remarquez que même au point de vue matériel, l'abonnement à la *Revue* apporte son profit.

Le prix qu'elle coûte est assez exactement représenté par l'élégant volume de plus de six cents pages, largement illustré, bien imprimé, que forment à la fin de chaque année ses douze numéros : sans compter sa prime gratuite, un bon livre qui continue de faire du bien tant que la vétusté ne l'a pas anéanti ? N'est-ce rien pour une paroisse que ces apôtres permanents et discrets, ces conseillers de vertus et de sanctification ?

Il me semble qu'en voilà assez pour vous convaincre ; je n'ajouterai plus qu'un mot en revenant un peu sur mon argument du début.

La paroisse est solidaire de toute l'Eglise, comme l'Eglise universelle est solidaire de toutes les paroisses. S'il fallait pousser à bout votre objection, ne devrait-on pas condamner la vocation religieuse qui chaque année enlève aux paroisses et aux diocèses des sujets choisis? Mais vous sentez bien qu'il serait absurde de tirer cette conclusion. Ce qu'une paroisse, ce qu'un diocèse, semblent perdre en le donnant aux œuvres d'utilité générale, ils le retrouvent au centuple précisément dans les services rendus par ces œuvres qui sont d'autant plus utiles et efficaces qu'elles sont plus étendues, plus vigoureuses, plus encouragées.

La main n'a pas à jalouser le pied, ni l'œil l'oreille. Chaque membre a sa fonction et n'a d'autre bien que le bien commun. Ainsi doit-il en être dans le corps mystique qu'est l'Eglise. La vitalité des œuvres communes sont la meilleure sauvegarde des intérêts particuliers.

|| J'espère, ma bien chère Sœur, avoir levé votre doute. Vous n'hésitez pas à continuer à la *Revue du Tiers-Ordre* le concours du généreux dévouement que vous lui avez accordé jusqu'ici, ayant compris que bien loin de porter préjudice aux œuvres paroissiales, vous faites entrer dans la paroisse un ferment de vie chrétienne qui les fécondera.

Croyez-moi votre religieusement dévoué frère en Saint François.

FR. V. M.



LA PRATIQUE DE LA PAUVRETE

L'ESPRIT du Tiers-Ordre est un esprit de charité, de pauvreté et de pénitence. Il semble qu'à des personnes vivant dans le monde la pratique la moins facile soit celle de la pauvreté. Bien des personnes riches, vivant dans le luxe, appartiennent au Tiers-Ordre ; comment peuvent-elles suivre l'exemple de Saint François, de tant de saints et de saintes qui vivaient dans la véritable pauvreté ? N'est-ce pas à *tous* ses enfants que Saint François a ainsi parlé : « Moi, tout petit frère François, je veux suivre la vie et la pauvreté de notre très haut Seigneur Jésus-Christ et de sa très sainte Mère, et y persévérer jusqu'à la fin. Je vous prie donc, Mesdames, et vous donne à toutes le conseil de vivre toujours de cette vie très sainte et dans cette pauvreté. Apportez le soin le plus grand à ne jamais vous en éloigner en aucune manière, malgré tout enseignement ou tout conseil contraires (1). »

Si nous sommes riches, habituons-nous à considérer ce qui est à notre disposition, non comme notre propriété, mais comme un simple dépôt. C'est la manière de faire des religieux, qui font usage des choses nécessaires sans croire en être les propriétaires. Donc, nous aurons soin de tous ces objets qui ne nous appartiennent pas. Nous les entretiendrons proprement, nous éviterons le gaspillage et le désordre. Combien de fois nous usons d'eux avec négligence, nous croyant libres de les détériorer à notre gré. « C'est à moi, j'en fais ce que je veux » est bientôt dit. Il nous est souvent arrivé de perdre un mouchoir, de casser un objet. Si ce mouchoir ou cet objet nous avaient été prêtés, sans doute en aurions-nous eu plus d'ennui. Considérons donc que tout appartient à Dieu qui nous l'a confié et que nous lui faisons dommage en manquant de soin. Détachons-nous entièrement de l'esprit de propriété. Il faut avouer que c'est là une vraie mortification. Je connais quelqu'un qui a eu plus de peine à prêter *son* parapluie qu'une somme équivalente. C'était une personne très attachée à ses aises et à tout ce qui les lui procurait, livres, menus objets, etc. Mais elle espérait trouver dans le détachement progressif de ces petites choses, la force de se

(1) Lettre à Sainte Claire et aux sœurs de Saint-Damien.

détacher des plus grandes — et il semble que ce soit là un bon moyen.

Ce que nous donnons, donnons-le de la part du Bon Dieu. Songeons que si nous sommes très charitables, l'amour-propre peut cependant nous *voler* le bien que nous faisons, si nous nous mettons nous-mêmes à la place de Celui qui est jaloux de ses droits en tout.

La pauvreté spirituelle est aussi à la portée des riches.

1° Détachement des affections, en ce sens, que là aussi, il faut mettre Dieu à la première place, renoncer pour Lui au *plaisir* de l'affection, aux amitiés inutiles et simplement mondaines.

2° Savoir se mettre, sans ostentation, non peut-être à la dernière place, ce qui serait quelquefois une fausse humilité, mais simplement à celle qu'on mérite. Pour cela ne pas exiger trop d'égards, de prévenances, et faire taire sa susceptibilité. Il y a là une source de petits sacrifices des plus pénibles. Il ne faut pas chercher à se rendre indifférent, mais offrir à Dieu, spontanément et avec joie, ces fraîches et glorieuses petites blessures du détachement.

En somme, riche ou pauvre, mais riche surtout, un Tertiaire doit se convaincre de ceci : « Je suis un serviteur inutile, je suis et je vis par charité. Je ne possède rien que je n'aie reçu, et j'ai perdu par ma faute une grande partie des biens qui m'avaient été confiés. Je ne dois plus chercher qu'à dédommager mon Maître... »

Voilà le devoir de pauvreté auquel les Tertiaires se sont engagés, c'est un devoir doux et grand qu'il faut accomplir dans la joie. Aimons cette vertu que Saint François aime au point de la choisir pour l'inséparable compagne de sa vie. « Oh ! s'écriait-il, qui donc ne préférera notre dame la Pauvreté à tout le reste... Je vous demande, ô très pauvre Jésus, de m'accorder, à moi et aux miens, de ne pouvoir rien posséder sous le ciel, et cela, à cause de votre Nom. — Amen ! »

J. M. tertiaire.
(Revue Franciscaine)

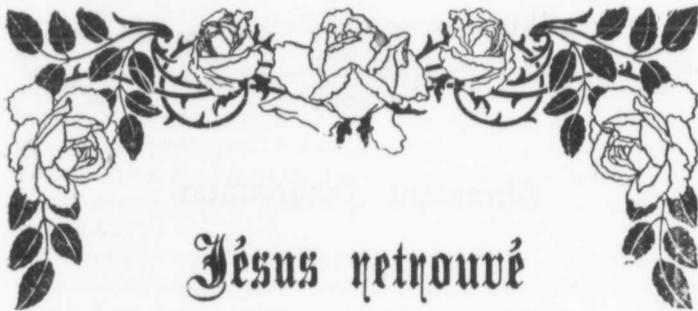
Credo





RECOUVREMENT DE JÉSUS

HOLMAN HUNT



Jésus retrouvé

« Pourquoi me cherchez-vous ? »
S. Luc, II. 49.



POURQUOI me cherchez-vous ? dit la voix de l'Amour.
— Amour, je vous cherchais, a répondu cette âme,
Comme une fleur de nuit cherche l'astre du jour :
L'adorant sans le voir, et mourant sans sa flamme.

— Tu me cherchais, reprit la Parole d'Amour,
Parce qu'à ton insu je baignais ta racine,
Ton feuillage incolore, et ta corolle fine,
Et ton calice pâle et l'air gris, tout autour...

Car je suis le Soleil de toute âme en ce monde,
Le Verbe qui réchauffe, et le cœur ignorant
Et du cœur obstiné dans son péché plus grand,
La froideur consentie et la nuit plus profonde.

L'âme peut résister aux intimes attraits ;
Mais elle aura senti mes chauds rayons sur elle
Lui faire convoiter la splendeur éternelle.
Quand tu m'as désiré, c'est moi qui t'attirais.

D'après G. V.

(*Aspirations religieuses.*)



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Congrès du T.-O. à Thielt (Belgique)

LE Dimanche, 11 septembre, après la grand'messe en la Collégiale Saint-Pierre, avec assistance pontificale de S. G. Mgr Waffelaert, évêque de Bruges, a eu lieu au magnifique local du "Gildhof" à Thielt, une réunion générale des Frères du Tiers-Ordre appartenant aux deux Flandres.

Au bureau avaient pris place, outre Mgr l'Évêque de Bruges, président d'honneur, le R. P. Ladislas Kerkhove, Frère Mineur, président du Congrès, le bourgmestre de la ville et diverses notabilités.

La grande salle où se pressaient environ 1500 auditeurs, avait reçu une décoration du meilleur goût. Au fond, dans un massif de palmiers et de fleurs se dressait la statue de Saint François.

Après la prière récitée par Mgr l'Évêque de Bruges, M. Em. Van de Vyvere, bourgmestre de Thielt, prend le premier la parole, souhaitant la bienvenue aux congressistes. Il rappelle l'attachement des Thieltois à l'Ordre de Saint François, et souhaite que les Frères Mineurs puissent longtemps encore travailler au bien-être moral de la population Thieltoise. Il exprime le vœu que le Congrès produise une ample moisson de fruits spirituels.

Mgr Waffelaert se dit heureux au milieu des Tertiaires. Il fait appel à tous pour devenir les zélés de la sanctification du dimanche.

Le R. P. Ladislas remercie Mgr Waffelaert et M. le bourgmestre de Thielt ; puis fait un chaleureux appel pour l'union dans l'action et demande plus d'enthousiasme, plus d'activité, plus de fraternité pour la propagation du Tiers-Ordre. Il rappelle le message du Pape Pie X, apporté au Congrès catholique de Leeds, par le T. R. P. Anselme, définitive à Rome : "*Dites aux Tertiaires de croître en ferveur et en nombre, car un corps nombreux de Tertiaires zélés aura une triple signification : une observance plus attentive des lois de Dieu et de l'Eglise, le progrès de la religion et le bonheur de la société.*"

M. Van de Vyvere, échevin de Gand, parle du Tiers-Ordre, comme

salut de la société. Sur le terrain social, rien ne pourrait être durable sans l'esprit de foi, sans la fidélité à l'Eglise, et sans la conviction chez tous de l'obligation pour chacun d'accomplir son devoir tout entier. Tel est bien l'idéal des Frères du Tiers-Ordre : s'aider, se soutenir mutuellement pour le corps et pour l'âme, par amour, par humanité, par esprit de sacrifice.

M. Strubbe, inspecteur à Courtrai, parle du Tiers-Ordre et de la jeunesse. De nos jours la jeunesse ne songe qu'à jouir : voilà le mal. Il propose le Tiers-Ordre comme remède efficace et invite les jeunes Tertiaires à se faire apôtres de la bonne cause, à faire de la propagande parmi leurs camarades pour qu'ils travaillent et luttent ensemble.

A deux heures nouvelle réunion. Une discussion intéressante commença. On traite successivement des postulants : on doit les mettre au courant des obligations du Tiers-Ordre, avant de les admettre ; de l'examen avant la profession ; des retraites annuelles exclusivement sur le Tiers-Ordre ; des cercles d'études où les Tertiaires apprendront l'histoire de l'Ordre. Comme moyens de propagande on proposa des assemblées régionales, la diffusion des revues et des tracts populaires. Un chaleureux appel fut adressé aux parents, aux patrons, aux jeunes gens pour la propagation du Tiers-Ordre parmi leurs enfants, leurs subordonnés, leurs camarades.

A quatre heures, un concert fut donné sur la grand-place et une cantate en l'honneur de Saint François fut chantée par 400 exécutants,

(*Le Messager de Saint François d'Assise.*)

Martyrs oubliés

Un jour, M. L.-B. Prince, président de la Société historique du Nouveau-Mexique, se trouvait à New-York. Les catalogues d'un grand magasin de livres de Santiago du Chili lui tombèrent entre les mains. En les parcourant, il trouva, avec un vif plaisir, la mention d'une brochure qui contenait un discours donné dans la ville de Mexico le 20 mars 1681.

Le sujet était le martyr de 21 Frères Mineurs mis à mort au Nouveau-Mexique, par les Indiens, au début de la Révolution de 1680.

Aussitôt, ordre fut donné d'expédier à Santa-Fé ce précieux document, dont personne ne soupçonnait l'existence. Voici le titre de cette brochure :

Oraison funèbre prononcée par le docteur Isidore Sarianen y Cuenca, chantre de l'église métropolitaine de Mexico, membre du tribunal du Saint Office de l'Inquisition, etc., le 20 mars 1681... aux funérailles de 21 religieux de la Régulière Observance du Séraphique Père Saint Fran-

çois, martyrisés par les Indiens apostats du Nouveau-Mexique, en août 1680.

Le sermon est précédé de courts articles du P. Ayeta, Supérieur de la mission, qui échappa au supplice parce qu'il était loin du Nouveau-Mexique au moment de la révolution.

Pendant de longues années, ces vaillants serviteurs de Dieu, ces héroïques fils de Saint François, ont vu l'oubli peser sur leur tombe ; plaise à Dieu que maintenant ils soient glorifiés dans la mesure de leurs supplices. Ce vœu, nous en avons la certitude, sera celui de tous les Frères et Sœurs des trois Ordres.

En Espagne

AUTORISÉS par le T. R. P. Provincial de Cantabrie, les Visiteurs du Tiers-Ordre des provinces septentrionales de l'Espagne se sont réunis en congrès les 20, 21 et 22 septembre pour échanger leurs vues et adopter une ligne de conduite uniforme et opportune dans la diffusion et la sanctification du Tiers-Ordre.

Par les rapports de cette assemblée, nous remarquons que le nombre des tertiaires a augmenté en moins d'un an de plus de neuf mille dans les Asturies et la Galice. Les congressistes ont résolu d'accélérer encore la propagande du Tiers-Ordre par la publication de tracts et de brochures, par l'établissement d'un Congrès général annuel, et par la communication des suffrages entre les différentes provinces. On peut voir que ces résolutions ne diffèrent pas sensiblement de celles du Congrès de Soissons.

S. G. Mgr Césaire Schang,

élevé à la dignité de mandarin

Ce vénéré pontife qui évangélise la Chine depuis vingt-sept ans et porte le poids de l'épiscopat depuis seize ans vient d'être honoré hautement par l'empereur de Chine. Le journal officiel du gouverneur du Chang-Tong, le *Chan-Tong Kaon-Pao*, dans son numéro du 3^e jour de la 7^e lune, c'est-à-dire du 7 août, annonce que l'évêque catholique français Tchang-Ming-te (c'est le nom chinois de Monseigneur) a été élevé par Sa Majesté l'empereur Suen-T'ong, au troisième ordre, premier degré mandarin — San-p'in ting tai. — Le décret a été signé le 19 de la 6^e lune ou 25 juillet. L'organe officiel donne comme motifs de ce titre honorifique, les sages règles édictées par le prélat et sa manière de traiter justement les litiges entre payens et catholiques.

Nos lecteurs se réjouiront avec les missionnaires et les chrétiens du

Chang-Tong oriental, de ce témoignage de haute considération envers le chef de la mission, Mgr Césaire Schang, et ils s'uniront à nous pour offrir à Sa Grandeur les félicitations méritées pour une faveur qui ne peut qu'être profitable aux âmes en aidant et favorisant la propagation de la foi dans le Vicariat.

Mgr Schang appartient à notre Province franciscaine.

Un admirateur de Saint François

M Bjoernstjerne-Bjoerson, qui vient de mourir à Paris, le 27 avril dernier, était un des plus grands écrivains et poètes de la Norvège. Quoique luthérien, il se montra toujours très respectueux du catholicisme et de ses ministres. Il professait une grande admiration pour Saint François. « Que de fois, dit un de ses amis intimes, que de fois, ces derniers temps, nous a-t-il lu, le soir, au salon d'Aulestad, les *Fioretti* ou la *Vie de Saint François* par Johannès Joergensen ! Il lisait cela avec enthousiasme. Parfois il s'interrompait pour refaire le récit qu'il venait de lire, l'accentuer davantage et souligner les traits qui l'avaient frappé. Et souvent il disait : « Quelle bonté en Saint François ! Ce bon Saint François ! Qu'y a-t-il de plus aimable que la bonté, ajoutait-il... Être bon, être charitable, n'est-ce pas la plus grande affaire de la vie ? »

Le P. Ludovic de Besse

L E 8 octobre dernier, mourait à San-Remo, à l'âge de 79 ans et après 59 ans de vie religieuse, le P. Ludovic de Besse, de l'Ordre des Frères-Mineurs Capucins, connu à la fois comme théologien ascétique et comme économiste.

Dans ses premières années de vie religieuse le P. Ludovic avait prêché à la Cour de Napoléon III où ses sermons et sa direction étaient très remarquables. Ce ne fut toutefois que plus tard qu'il publia des travaux sur la vie intérieure. Voici les plus connus : *Eclaircissements sur les œuvres de Saint Jean de la Croix*, — *La science de la prière*, — *La science du Pater*, — *Marie révélée à ses enfants*, etc. . .

Mais sa célébrité est due surtout à ses œuvres économiques et sociales. En 1877, il fonda la première *Banque populaire* qui ait existé en France. Pour propager cette œuvre, il fit des tournées de conférences et créa une revue dont il fut longtemps le directeur : *l'Union économique*. En mai 1889, il organisa avec M. Eugène Rostand, devenu depuis lors membre de l'Institut, les Congrès annuels du Crédit populaire, auxquels le gouvernement se fit représenter chaque année, à partir de 1892. Le

P. Ludovic fut d'ailleurs consulté sur ces matières, notamment lors de la discussion, au Sénat de la loi, sur les *Sociétés coopératives* ; il fut appelé devant la commission chargée d'élaborer le projet de loi et sa déposition fut très appréciée.

Avec plusieurs de ses confrères, et surtout M. Louis Durand, de Lyon, il fonda aussi les premières *Caisses rurales* en France, œuvre que M. Durand n'a cessé, depuis, d'étendre et de fortifier.

Les principaux ouvrages sociaux du P. Ludovic sont, outre ses articles dans l'*Union économique* : le *B. Bernardin de Feltre*, en deux volumes, magistrale étude des monts-de-piété ; *Association chrétienne des honnêtes gens sur le terrain des affaires* ; *Le clergé de France et Frédéric Le Play*.

Ce dernier ouvrage parut seulement quelques jours avant sa mort. L'infatigable ouvrier est mort la plume à la main.

CANADA

Visites canoniques

SAINTE-SIMON DE BAGOT. — Visite par le R. P. Mathieu-Marie, du 11 au 14 décembre, bien suivie et couronnée par la vêtue de 25 nouveaux membres et la profession de cinq novices.

JOLIETTE. — Cathédrale. Visite du 15 au 18 décembre, par le R. P. Valentin-Marie, qui a trouvé parmi les tertiaires un grand zèle du bien. — A la clôture, 25 professions et 8 prises d'habit.

VALLEYFIELD. — Cathédrale. Visite par le R. P. Amé, du 18 au 21 décembre, très bien suivie — Vêtues : 29 sœurs et 8 frères ; professions : 35 sœurs et 4 frères.

SAINTE-JEAN DES PILES. — Visite par le R. P. Xavier-Marie du 8 au 11 décembre. 19 vêtues, 9 professions.

SAINTE-DIDACE. — Visite par le R. P. Xavier-Marie du 22 au 25 décembre. Vêtues : 13 ; 5 professions.

SAINTE-CHARLES DE MANDEVILLE. — Visite par le R. P. Xavier-Marie du 25 au 27 décembre. Fraternité peu nombreuse, mais fervente. A la clôture, il y eut 15 vêtues et 1 profession.

Dans ces paroisses, les fraternités sont très activement encouragées par le zèle de MM. les curés ; à Sainte-Didace la clôture de la visite a été marquée par l'inauguration du grand habit qui sera désormais porté aux fêtes de l'Ordre et aux funérailles des tertiaires.





NOUVELLES DE ROME

Notre-Dame-des-Anges.—Comme nous l'avons annoncé en 1909, S. S. le Pape Pie X a daigné élever l'église de Notre-Dame-des-Anges, à Assise, à la dignité de basilique patriarcale et de chapelle papale. Depuis ce temps on a érigé l'autel et le trône réservés au Souverain Pontife, l'un et l'autre en marbre. Le jour de l'Immaculée-Conception, 8 décembre 1910, les travaux se sont trouvés assez avancés pour permettre de procéder à la bénédiction et à l'inauguration de l'autel et du trône. Le 6 décembre arriva le légat apostolique, le Cardinal de Laï, avec sa suite, le cérémoniaire papal Mgr Respighi et Mgr Marzolini, puis les membres de la Commission archéologique avec les reliques, etc. Le même jour arriva notre R^{mo} Père Général, accompagné du Procureur et du Postulateur de l'Ordre. Le village de Notre-Dame des Anges avait revêtu ses parures de fête.

La consécration de l'autel papal eut lieu, dans la matinée du 7 décembre, par Son E. le Cardinal de Laï qui fut ainsi le premier à offrir, en vertu de la délégation du Pape, le saint Sacrifice sur le nouvel autel. Le 8 décembre, Son Eminence célébra une Messe pontificale au milieu d'un grand concours de peuple. Les fêtes se continuèrent les trois jours suivants ; le 9, ce fut Mgr Pifferi, O. F. M., archevêque de La Plata en Bolivie, qui célébra la Messe pontificale ; le 10, Mgr Bède Cardinale, archevêque de Pérouse ; le 11, Mgr Bernard Doebbing, O. F. M., évêque de Suti et Nepi. Ce dernier représenta en cette circonstance solennelle la Province de Saxe qui avait payé les dépenses du nouvel autel. Les Frères clercs de

Notre-Dame des Anges offrirent à leurs hôtes illustres une séance littéraire et musicale après laquelle Son E. le Cardinal de Laï adressa à la Communauté quelques paroles de bienveillance et de consolation.

Collège Saint-Antoine. — Comme par le passé, notre crèche à Saint Antoine attire les fidèles et excite leur pieuse admiration. En la solennité de Noël, la Messe de minuit fut célébrée pontificalement par Mgr Pifferi, et la Messe du jour par Mgr Marconi, O. F. M., évêque de Pulati en Albanie.

ROMANUS.



L'unité

Chers Tertiaires, ayez soin d'éviter ce grave écueil de « *vivre toujours au dehors de vous-mêmes !* » Le recueillement, l'union réelle à Dieu, produit de l'humilité et de la générosité, vient-il cimenter vos actes, les rattacher les uns aux autres, en faire un édifice où se trouve l'unité de dessein dans une grande variété de lignes ?

Peut-être comprenez-vous trop la sainteté sous forme de multiplication d'actes, et pas assez sous la forme de cette unité de vues de cette pureté d'intention qui ne cherche que Dieu ; pureté d'intention qui a le don de trouver Dieu, sa volonté et l'ordre de sa Providence, dans la famille, les affaires, les tracasseries des œuvres, aussi bien que dans le recueillement d'une église.

Chers Tertiaires, voyez mieux les choses au point de vue divin, voyez Dieu en toutes choses, « recherchez-vous moins vous-mêmes », recherchez moins surtout votre amour propre et vos préférences personnelles. Alors, faisant peut-être moins en fait de pratiques et d'actes, vous ferez davantage en réalité ; vous digérez mieux le peu que vous ferez ; le recueillement deviendra votre centre, ce sera une vue de Dieu calme, sereine en toutes choses, qui vous fera mieux voir la valeur de ces choses.

Dieu est l'air et la lumière de l'âme ; bien loin d'encombrer, le point de vue de Dieu dégage, il étend le regard, il fait embrasser d'immenses horizons, et en même temps « *il réduit toutes choses à une unité et à une simplicité divines !* »



LES MISSIONS FRANCISCAINES

EN CHINE

Tertiaires martyrs

Le Cathéchiste Bernard Fan

L était né au pays de Kieu-Ki-t'sun, sous-préfecture de Ki-Lien, de parents honnêtes et profondément chrétiens. Elevé dans la crainte de Dieu, il se sentit appelé au sacerdoce et demanda à entrer au Séminaire de Tai-Yuen-fou, ce qui lui fut accordé. Il eut pour maîtres Mgr Fagolla et le Père Elie ; sous leur direction il apprit, en même temps que les sciences, la pratique de la vraie vertu, comme la vie exemplaire qu'il mena ensuite dans le siècle en fut toujours un éclatant témoignage. Arrivé à l'étude de la théologie, alors qu'il voyait déjà ses desirs sur le point d'être comblés, il fut atteint d'une maladie rebelle à tous les remèdes et dut quitter le Séminaire pour retourner dans sa famille. Là, ses pieux parents le soignèrent de leur mieux ; le malade se soumit à tous les traitements que lui imposèrent les médecins, espérant toujours qu'il finirait par guérir et qu'il pourrait retourner à son cher Séminaire ; mais tout fut inutile, il resta dans un tel état de faiblesse que les études lui furent interdites et il dut se résigner à demeurer au foyer paternel.

Humblement, d'ailleurs, il se jugeait indigne du sacerdoce, et ne pouvant être prêtre il tenta de s'en consoler en se mettant au service d'un missionnaire, son compatriote, Don Kun Paul, qui plus tard fut martyrisé. Don Kun Paul l'employa à catéchiser les païens

dans les districts de Iun-nin-Tchou et de Nin-Sian, à instruire les catéchumènes des vérités de la religion ainsi qu'à leur enseigner leurs prières.

Son zèle, ses manières affables, sa ferveur et ses bons exemples dont on parle encore, firent beaucoup d'impression sur les païens. En allant de village en village, de maison en maison, il réussit à en convertir des centaines. Dans toute la région de Nin-Sian et de Sen-lin-tcen, son nom était célèbre et on l'entourait de respect et d'honneur que certes, il méritait.

Quand il allait dans les chrétientés, où il y avait des Tertiaires, il ne manquait pas de les réunir pour réciter avec eux le saint office ainsi que la couronne franciscaine, il les exhortait aussi à mener une vie plus austère que celle des simples chrétiens, selon leur règle de Tertiaires.

Un grand mouvement d'opinion, très favorable au catholicisme, soulevait alors le peuple et permettait de concevoir les plus belles espérances de conversions, quand soudain la persécution éclata avec violence dans la sous-préfecture de Nin Sian ; on aurait dit que le démon voulait se venger des pertes qu'il avait subies.

Au commencement des troubles, Don Kun Paul crut que l'agitation des Boxeurs n'était qu'une émeute fomentée par quelques païens malveillants et qu'elle se bornerait à des tentatives de détruire l'église : en conséquence il appela à Sen-lin-tcen un certain nombre de jeunes gens, pour faire la police et protéger la résidence au cas où l'incendie menacerait de la détruire. Parmi ces braves chrétiens se trouva notre tertiaire Bernard Fan. Les jours que ces champions de la vérité et du dévouement passèrent auprès du prêtre, furent des jours de prière et de pénitence ; ils voulaient obtenir de Dieu le secours et la paix. Journallement ils faisaient l'adoration du Saint Sacrement, le chemin de la Croix ; ils récitaient le rosaire ainsi que d'autres prières. Tous ceux qui le pouvaient s'approchaient des sacrements de pénitence et d'Eucharistie pour se préparer au martyre. Tous les jours aussi Don Paul faisait un sermon aux chrétiens pour les affermir dans la foi et les exhorter à la constance. Il les conjurait de repousser l'apostasie, les animait par l'exemple de Jésus crucifié, des martyrs et par l'assurance que le ciel était ouvert à ceux qui mouraient pour leur foi. Le peu de chrétiens qui a survécu a rendu un témoignage unanime de ces faits.

Notre bon Tertiaire Bernard n'était point parmi les moins ardents. Il était préparé à tout évènement en recevant avec une ferveur extraordinaire le Pain des Forts.

Bientôt pourtant le missionnaire connut qu'il ne s'agissait pas d'un tumulte populaire, mais d'une persécution officielle. Ne voulant ni ne pouvant résister à l'autorité, il congédia les chrétiens rassemblés et les exhorta à se pourvoir de leur mieux. Bernard se rendit alors chez lui à Kin-Cia-tsoan où sa famille, bien connue comme chrétienne, se trouvait dans un péril imminent d'être attaquée par les Boxeurs. Il faisait route avec un païen de sa connaissance. Vers les 9 heures du soir, en arrivant à Tchan-Kia-Wan, nos deux hommes pris d'envie de fumer s'arrêtèrent près de la porte de la ville et battirent le briquet pour allumer leurs pipes. Les étincelles furent aperçues des soldats de garde qui coururent vers eux leur demandant : « N'êtes-vous pas des spectres nocturnes ? » Bernard répondit à ces païens superstitieux : « Non, nous sommes des êtres humains. » Sans autre question, les gardes mettent brutalement la main sur le compagnon de Bernard, le soupçonnant d'être chrétien, malgré les protestations du pauvre homme. Notre Tertiaire ne disait mot ; mais il fut fouillé à son tour, les païens trouvèrent sur lui son chapelet, son crucifix et un livre de prières ! Alors ils s'écrièrent : « Ces objets ne peuvent appartenir qu'à des chrétiens ! Nous ne nous trompons pas, nous en tenons deux ! » Aussitôt ils les lient et les conduisent à la pagode. Là encore le compagnon de Bernard renouvela ses protestations qu'il n'était pas chrétien ; mais il ne fut pas plus cru que la première fois et fut mis à la torture ; ce n'est que quelques heures après qu'il fut reconnu par d'autres païens qui se portant garants de sa personne obtinrent sa liberté.

De son côté, le bon Bernard, toujours silencieux devant ses persécuteurs, dut se préparer au supplice. Il fut lié, les mains derrière le dos, à un jujubier ; devant lui on plaça un brasier afin qu'il fût consumé à petit feu. Il passa ainsi la nuit dans des tourments atroces, tandis que les boxeurs, dispersés dans leurs maisons prenaient un barbare repos. Au matin, en retournant à la pagode, ils restèrent stupéfaits de trouver le confesseur de la foi encore en vie ; ils se consultèrent sur le parti à prendre.

Bernard, ferme dans la foi, ne cessait, malgré les spasmes que lui arrachait l'horrible torture, de se proclamer hautement chrétien

et d'implorer le secours d'en-haut. Dans la douleur prolongée de son martyre, il dit à ses bourreaux : « Tuez-moi si vous voulez, mangez-moi ; mais mettez fin à cet affreux supplice, et qu'ainsi votre haine contre les chrétiens soit satisfaite. »

Les boxeurs avaient hâte eux-mêmes d'étancher leur soif de sang chrétien, mais auparavant, ils lui proposèrent l'apostasie. Le martyr repoussa avec horreur leur inique proposition ; pour le châtier de cette réponse les barbares lui coupent les mains et les pieds. Après une nouvelle profession de foi, on lui crève les yeux. Bernard confesse encore qu'il est chrétien. Alors on lui ouvre le corps, on lui arrache le cœur et son cadavre mutilé est offert en spectacle à une foule féroce ; mais sa belle âme s'était détachée de son terrestre compagnon, et déjà elle jouissait de la céleste récompense.

D'autres témoins chrétiens confirmant le récit de ce martyr ajoutent : Ce fameux syndic de Tchan-Sia-Nan, qui s'était fait chef boxeur, était un ennemi acharné des chrétiens : il avait juré d'exterminer tous ceux qui tomberaient entre ses mains et de satisfaire sa cruauté en soumettant aux plus affreux tourments toutes ses victimes. Ne pouvant obtenir de Bernard qu'il reniât une religion abhorrée, il lui fit couper les mains et les pieds et le laissa ainsi souffrir jusqu'au lendemain. De nouveau il proposa l'apostasie ; c'est alors que repoussé, il lui fit arracher les yeux ; mais c'est seulement le troisième jour qu'il le fit écarteler, lui arrachant le cœur et les entrailles.

Barbare inhumain, indigne du nom d'homme, toute sa férocité ne servit qu'à procurer une couronne plus glorieuse au bon Tertiaire. Plaise à Dieu que la constance et les mérites du chrétien Bernard ouvrent ses yeux à la lumière de la vraie foi. Plaise à Dieu aussi de nous accorder la béatification de ce glorieux martyr.

FR. BARNABÉ NANETTI, O. F. M.

Vice-postulateur.

Tae-yuen fou, 23 octobre 1910



AU JAPON

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs une statistique du diocèse japonais d'Hakodaté, où travaillent nos missionnaires.

Le diocèse comptait, au 15 août 1910, environ 4431 catholiques sur 9 000 000 de païens, et 36 chapelles ou oratoires desservis par 23 missionnaires sous la juridiction d'un évêque. Quarante six religieux et 71 religieuses se partagent ainsi ; Trappistes, 32 ; franciscains, 9 ; missionnaires du Verbe divin, 5 ; trappistines, 36 ; sœurs de St Paul, 21 ; sœurs du Saint Esprit, 7 ; sœurs franciscaines, 7.

Ces religieuses, dans les pharmacies ou dispensaires qu'elles dirigent, ont donné du 15 août 1909 au même jour de 1910 : 55 786 consultations.

Dans la même année, on compte 232 baptêmes de païens, 1491 confessions annuelles, 1326 communions pascales.

La Mission de Muroran, confiée au R. P. Pierre Gauthier, nous fournit les chiffres suivants pour la même période.

Chrétiens 57.

Confessions annuelles 32.

Confessions de dévotion 220.

Communions pascales 24.

Communions de dévotion 785.





SAINT ANTOINE DE PADOUE

et les Canadiens-Français (1)

(Suite.)

VERTU DU BREF. PANÉGYRIQUES. *L'Exercice très dévot.*

CONCLUSION

On ne doute pas que Saint Antoine n'ait eu ses panégyristes dans l'Église canadienne. Les archives du Séminaire de Québec conservent un discours sur notre Saint ; rien n'en fait connaître l'orateur, ni la date ; il est très ancien, tout au moins du XVIII^e. Aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec, nous trouvons, au tome IV des sermons manuscrits de l'abbé Joseph de la Colombière, deux panégyriques de Saint Antoine. Le premier de ces panégyriques contient un passage très intéressant sur Saint Antoine et les objets perdus. Le second fut prêché dans une paroisse dédiée au Thaumaturge ; cela paraît clairement d'après le texte même du discours. (2)

(1) « Nous sommes heureux de pouvoir donner dans ce numéro de la *Revue* la reproduction de la statue de saint Antoine, sculptée, selon la Tradition, par les Iroquois pour l'Église des Récollets de Montréal ; cette statue, confiée à la Vble Mère d'Youville en 1760 lors de la spoliation des religieux par les Anglais, a été offerte par les RRdes Sœurs Grises au couvent de la Rue Dorchester où elle est conservée aujourd'hui. (V. *Revue*. 1907 p. 116 et 1910 p. 479.)

(2) *Sermons prêchés tant à Québec qu'à Montréal et autres lieux de Canada Par Messire Joseph de la Colombière Grand chantre, et Vicaire Général du diocèse de Québec et conseiller au Conseil Supérieur de la même ville.* Le recueil comprend six tomes, mesurant en pouces 9 × 7. Nous relevons dans cette œuvre

Nous avons sous les yeux une copie d'un panégyrique du grand Thaumaturge, prononcé en 1782. Le manuscrit original en est conservé aux archives des Ursulines des Trois-Rivières. Il a pour titre : *Saint Antoine, 1782*. Au verso de la dernière page on lit : *Saint Antoine 28 pages*. Il est réuni à d'autres sermons que la tradition donne comme venant des derniers Jésuites résidant au pays, vers 1870. On ne connaît du reste pas l'auteur de ce panégyrique; c'est peut-être l'abbé Colonne, qui fut aumônier des Ursulines des Trois-Rivières. (1)

L'orateur a pris pour texte ces paroles de l'Écriture : *Paravit cor suum ut investigaret legem Dei et faceret et doceret in Israël præceptum et iudicium* : Il disposa son cœur à la recherche de la loi du Seigneur, il pratiqua et enseigna dans Israël ses préceptes et ses ordonnances. (Esdras, 1, ch. 7).

Selon la méthode pompeuse et scolastique du temps, l'orateur annonce ainsi son plan : " Mais pour me renfermer dans quelque chose de précis en considérant la vie d'Antoine, je ramène à trois idées toutes simples, tout le sujet de son éloge. C'est que dans sa plus pure innocence, il pratiqua toujours la pénitence la plus austère, 1^{re} réflexion ; c'est qu'à la charité la plus agissante, il joignit la plus haute contemplation, 2^e réflexion ; c'est enfin qu'avec la patience la plus éprouvée, il sut allier le zèle le plus généreux. "

L'un des premiers ouvrages imprimés à Montréal fut un

oratoire quelques autres discours sur des sujets franciscains. Au tome II : deux sermons sur Notre-Dame des Anges, pour le jour de la Portioncule : au tome IV, deux panégyriques de Saint Pascal « dont on commence à célébrer la fête » ; un panégyrique de Saint Louis, roi de France, tertiaire ; un autre de Saint Jean de Capistran ; un sermon « pour la fête du Cordon de Saint François » ; un panégyrique de Saint François d'Assise.

(1) Lettre de la Révérende Mère Sainte Marguerite, archiviste des Ursulines des Trois-Rivières, à l'auteur, en date du 10 janvier 1910. — Le recueil de ces sermons fut légué par Mgr Plessis à M. le Grand Vicaire Loranger, qui fut aumônier des Ursulines de 1850 à 1857.

livre de dévotion à Saint Antoine ; indice très sûr de la popularité du culte antonien à cette époque. Cet opuscule, anonyme, est le premier imprimé antonien connu de la Nouvelle-France. C'est la première édition canadienne remaniée, d'un ouvrage français publié pour la première fois en 1692, à Rome, et qui a pour auteur le Père Récollet Alexis du Monceaux, prédicateur et confesseur de la Province de Saint Antoine en Artois. L'édition canadienne ne porte pas le même titre que l'édition française. (1) Voici le titre de l'édition canadienne : *Exercice très dévot envers Saint Antoine de Padoue le thaumaturge, de l'Ordre Séraphique de Saint François. Avec un petit recueil de quelques principaux miracles. A Montréal ; Chez F. Mesplet et C. Berger, imprimeurs et libraires. 1777.* (2)

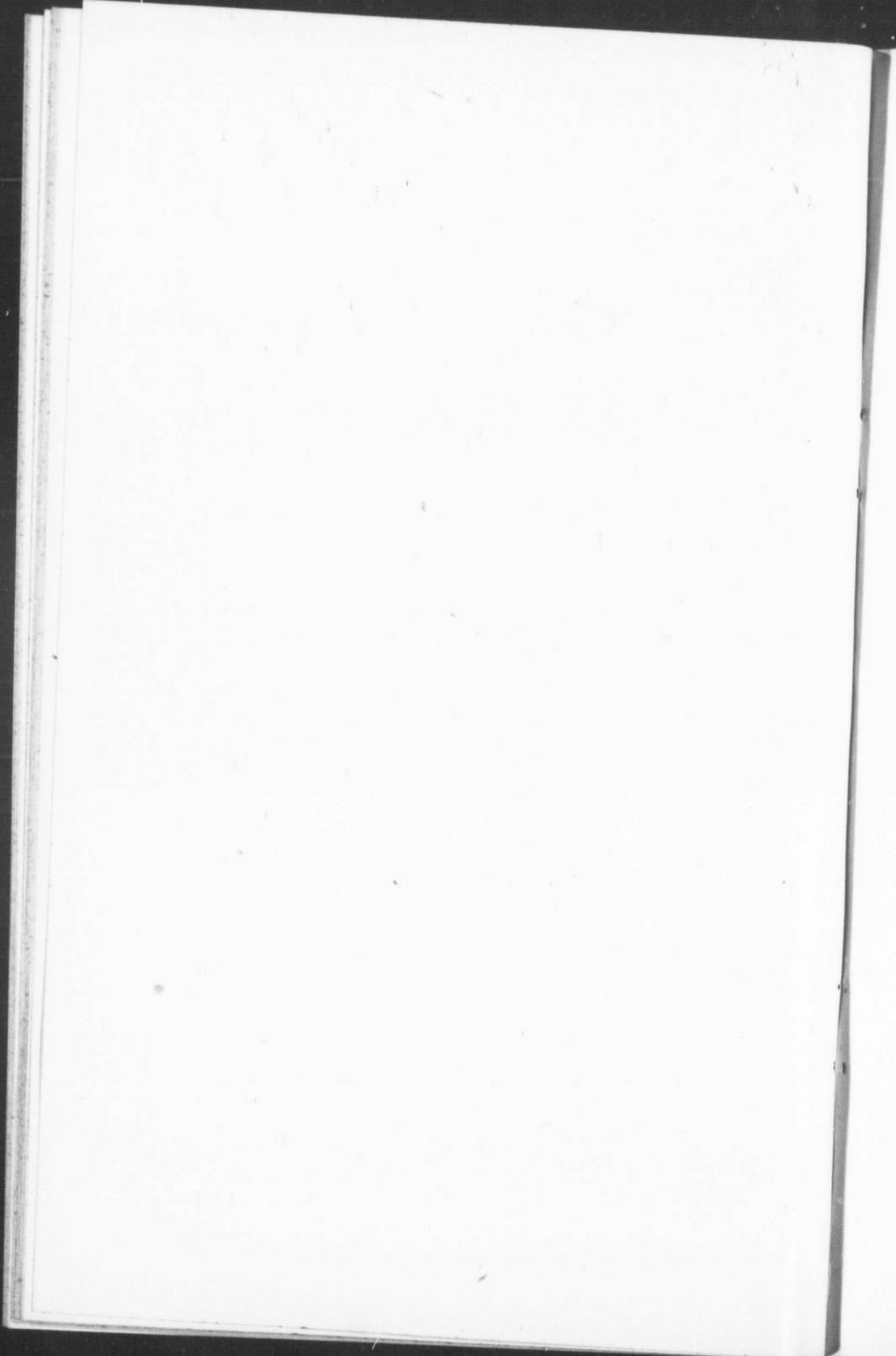
Si cet opuscule répondait à la dévotion des fidèles à saint Antoine, il n'a pas dû lui-même peu contribuer à l'augmenter. Il est écrit en effet avec beaucoup d'onction, et met en grande lumière les vertus et la puissance du Thaumaturge. "Ce petit livre, dit la préface, ne contient autrè chose que l'Office et quelques dévotes Oraisons au nombre de neuf à

(1) L'édition de Rouen a pour titre : *Abrégé de la vie de Saint Antoine de Padoue, avec des réflexions Pieuses. Et prières pour cultiver la dévotion envers ce grand Saint. Ipse est arca Testamenti Greg. IX. Bullæ Canon. A Rouen, Ph. P. Cabut, Imprimeur Libraire, rue du Bec.* Avec permission. — L'Hôtel-Dieu de Québec possède un exemplaire de cet ouvrage.

(2) Mesplet vint de Philadelphie à Montréal en 1776 pour y exercer sa profession d'imprimeur, et fut le premier imprimeur de cette ville. En 1776 il y publia trois ouvrages ; en 1777 au moins cinq, parmi lesquels l'*Exercice très dévot*. Cet ouvrage, de VIII (s. p.) + 88 pp., mesure en pouces 4"5 × 2"6. Il est aujourd'hui très rare. A la mort de Mesplet en 1794, l'inventaire alors dressé accusait en magasin un stock de 740 *Exercice*. Dans une vente des effets de Mesplet par le bailli, après saisi en 1785, nous relevons la mention d'imprimés antoniens que nous ne connaissons pas autrement, savoir : « Quarante brochures neuves de Saint Antoine » vendues au sieur Huet, et « sept cent Saint Antoine, en feuilles, » vendus au sieur Desautels. Serait-ce autre chose que l'*Exercice très dévot*? C'est possible. Cf. l'étude sur Mesplet par R. W. McLachlan, publiée dans les *Mémoires de la Société Royale* de 1906. Nous donnons hors texte le *fac-similé* du titre de ce rarissime opuscule.



ANCIENNE STATUE DE SAINT ANTOINE



l'honneur de Saint Antoine, et qui pourront servir à chaque jour d'une Neuvaine, ensuite l'origine de ces Neuvaines, et un recueil de quelques Miracles arrivés depuis l'an 1617, en faveur de ceux qui y auront été assidus, avec une Instruction pour s'en bien acquitter, mériter les bonnes grâces du Saint, l'avoir pour Avocat et obtenir ce qu'on espère de Dieu par son entremise". Plusieurs pages, et des plus belles, sont consacrées à relater " Les saintes correspondances du grand serviteur de Dieu le révérend père Bernard Colnago Jésuite; Lors qu'il vivoit en terre avec Saint Antoine de Padoue là triomphant au Ciel, au fait des Guérisons, et des Recouvrements." Cette relation débute comme suit :

" *Voici le Parangon de tous les vrais dévots et favoris de SAINT ANTOINE*; c'est le R. P. Bernard Colnago de la compagnie de Jésus; qui en a tellement mérité l'amitié par un grand témoignage de la sienne, que je ne sçai ce que je dois plus admirer, ou la singulière confiance que Bernard avoit à ce Saint, ou la courtoisie familière et presque domestique de ce Saint à l'endroit d'un homme mortel."

Cet opuscule a eu quatre éditions canadiennes; trois à Montréal, en 1777, 1813, 1843, une à Québec en 1804. (1) Il est à remarquer que l'édition québécoise coïncide avec l'établissement de la dévotion publique à Saint Antoine à l'Hôtel-Dieu de Québec.

L'année même de l'apparition de la dernière édition de l'*Exercice très-dévo*t, à Montréal, Mgr Bourget établissait dans son diocèse la neuvaine publique à Saint Antoine, par une circulaire à son clergé, en date du 28 novembre 1843 :

" Je suis autorisé, par le même indult [du Saint Pontife, touchant les Quarante-Heures, en date du 16 juillet 1843] à établir dans mon diocèse, la neuvaine en l'honneur de Saint Antoine de Padoue, avec une indulgence plénière à

(1) Nous connaissons 6 exemplaires existants de l'édition de 1777, 5 de l'édition de 1813, deux de l'édition de 1804. Celle de 1843 est moins rare. Cf. notre *Bibliographie Antonienne*. Québec. 1910.

gagner par chacun des fidèles un jour quelconque de la dite neuvaine, pourvu qu'il se confesse, qu'il communie, qu'il visite l'église où se fait la neuvaine, et qu'il prie suivant l'intention du Souverain Pontife. Les malades, ou autres personnes légitimement empêchées d'aller aux églises, pourront gagner la dite indulgence en communiant et en faisant les autres choses prescrites. *Le peuple de ce pays ayant déjà une grande confiance et dévotion dans ce Saint, il sera facile d'établir la susdite neuvaine en son honneur en plusieurs endroits.* "

Pour répondre aux besoins et à la piété des fidèles dans le diocèse de Montréal à la suite de l'établissement de cette neuvaine, on imprima en 1846, un nouvel opuscule intitulé : *Neuvaine en l'honneur de Saint Antoine de Padoue*. (1) La *Neuvaine* porte l'approbation de Mgr Bourget, qui en recommande l'usage à tous les fidèles de son diocèse.

L'impulsion donnée par l'évêque de Montréal à la dévotion à Saint Antoine ne se ralentit pas. On en a la preuve dans le passage suivant d'un article publié trente ans plus tard dans une revue pieuse de Montréal :

"Rien n'est plus populaire que ce Saint [saint Antoine de Padoue] : sa fête qui tombe le 13 juin, est célébrée en une foule de pays, à Rome en particulier dans l'église des Portugais, avec une solennité extraordinaire. Ici [au Canada] il partage avec le Séraphique Patriarche, le grand Saint François d'Assise, les honneurs des hommages et de la confiance on peut dire des peuples entiers. La fête de ces deux grands Saints est précédée d'une neuvaine préparatoire de prières, et le jour de la solennité il y a messe spéciale avec bénédiction du Saint Sacrement le soir à la Chapelle de la Congrégation des Hommes autrefois aux Récollets, rue Notre-Dame, aujourd'hui à Notre-Dame des Anges, au coin de la rue Lagauchetière et Chenneville... [Ici l'auteur rappelle la coutume *généralement répandue* d'invoquer Saint Antoine pour retrouver les choses perdues] ... A l'oc-

(1) De l'imprimerie de Louis Perrault, rue Saint-Vincent.

casation de cette neuvaine qui s'ouvre le 4 du présent mois, et de cette fête prochaine, nous avons pensé intéresser nos lecteurs en donnant, d'après la Vie des Saints du P. Giry, un petit abrégé de la sienne..." [Cette vie abrégée se continue sur deux numéros de la revue]. (1)

A la même époque, en 1871, la dévotion à Saint Antoine dans la région de Québec, aussi vivace qu'à Montréal, nécessitait également la publication d'une *Neuvaine en l'honneur de Saint Antoine de Padoue avec sa vie et ses miracles, suivie des prières du matin et du soir, etc.* (2) Cet ouvrage a été réimprimé en 1895, à Lévis au moment de la recrudescence de la dévotion au Thaumaturge franciscain.

Tels sont les vestiges que nous avons pu relever de la dévotion de nos frères à Saint Antoine depuis les premiers temps de la colonie jusqu'en 1824, année qui ouvre une ère nouvelle de cette dévotion, tant par l'extension extraordinaire qu'elle a prise depuis lors, que pour l'éclat et les caractères particuliers qu'elle revêt depuis cette date. Ces vestiges suffisent à nous révéler l'antique dévotion des Canadiens au grand Thaumaturge. Aussi, *Le Trifluvien*, journal des Trois-Rivières, écrivait-il fort justement, à la date du 26 mars 1895, les lignes suivantes à l'occasion de l'établissement de l'Œuvre du Pain à l'Hôpital des Trois-Rivières et dans tout le diocèse :

"Sur la terre du Canada, la dévotion à Saint Antoine de Padoue n'est pas nouvelle. Le nom du grand Thaumaturge y est très populaire. Les Récollets, qui furent les premiers missionnaires du pays, avaient su inspirer à la population canadienne une grande confiance envers cet illustre saint de la grande famille de saint François. Seule, la bonne sainte Anne reçoit, en ce pays, des hommages plus enthous-

(1) *Le Messager de la Foi et des Bonnes œuvres*. Montréal, 1874. 6 juin. No. 10, p. 78.

(2) Québec. De l'imprimerie de C. Darveau. 256 pp. in-32. Cet ouvrage a été enregistré par l'abbé H. R. Casgrain. Nous en inférons qu'il doit être l'auteur de cet ouvrage, avec d'autant plus de probabilité qu'il est également l'auteur d'un autre livre de piété, les *Légendes de Saint Joseph*, aussi anonyme.

siastes ; seule, elle opère un plus grand nombre de prodiges. Dans les campagnes surtout, le nom de saint Antoine fut toujours invoqué avec une foi vraiment naïve. Comme un précieux héritage, cette dévotion, encouragée par l'Eglise, fut religieusement transmise de génération en génération. Aussi, c'est avec un véritable bonheur que le peuple du Canada a vu dans ces dernières années, le nom du glorieux franciscain occuper une place de plus en plus large dans le culte du monde catholique. ”

(A suivre)

ANTOINE



DU MONDE MÊLÉ !



RÉCISÉMENT, ce matin-là, je l'avais vue s'approcher de la Sainte Table à côté de sa servante ; aussi cette objection, venant d'elle, m'étonna, et je fus sur le point de lui rappeler ... un peu vivement ... sa démarche du matin. Mais je me souvins que je voulais la conquérir et tout en me réservant de lui faire sentir son inconséquence, je l'entrepris d'une façon moins directe.

Je venais hardiment proposer à Madame Sartier d'entrer dans le Tiers-Ordre. La hardiesse est, à mon sens, la deuxième qualité d'une zélatrice: La bonne volonté est la première. Sans hardiesse, pas de zèle. Il faut de la prudence, oui ; mais pas à l'excès. Les personnes trop prudentes, qui voient de trop près et tout de suite les mille inconvénients possibles de la plus insignifiante démarche, peuvent être de parfaites conseillères, — encore ne faut-il pas qu'on leur demande de rien décider —. Elles ne feront jamais que de médiocres zélatrices. Les craintes de la tête font en elles tort aux bons désirs du cœur. Qui prévoit tout, ne risque rien ; et qui ne ris-

que rien, n'a rien. Risquons-nous à bon escient, soit ! mais risquons-nous.

C'était me risquer, en effet, que d'aller proposer le Tiers-Ordre à Madame Sartier. Bonne personne, bien pieuse, très femme d'intérieur, adepte de la communion quotidienne, généreuse quand il ne s'agit que de donner son argent, très avare de sa personne, de son temps, de ses habitudes tranquilles ; d'ailleurs très *dame* et assez sur son quant à soi ; assidue à la paroisse, où je l'avais remarquée, — et marquée comme future *victime* de mon zèle — je ne sais quelle circonstance providentielle nous avait mises en relations. Comme elle semblait goûter ma société et que j'avais mon idée de derrière la tête, je la cultivai pendant quelques mois ; un beau jour j'abordai la question :

— Pourquoi ne seriez-vous pas tertiaire ? Et sa réponse fut la dernière que j'eusse attendue d'elle, puisque le matin même, comme je vous l'ai dit, elle avait communiqué avec sa servante.

— On y est trop mêlé aux petites gens. Sûrement, elle n'avait pas pesé ses mots.

— Peut être, dis-je, conciliante, que cette élite de la société chrétienne se recrute, comme la société chrétienne elle-même, parmi toutes les classes. L'humble François ne serait pas mieux venu à faire acception de personnes que Notre Seigneur Jésus-Christ.

— Oh ! j'ai le plus grand respect des âmes, et volontiers je m'estime inférieure à toutes les Sœurs du Tiers-Ordre. Mais Notre-Seigneur ne m'oblige pas à me déclasser, ni à faire société précisément avec des personnes qui ne sont pas de mon monde, et qui n'ont ni mon langage, ni mes goûts, ni mes manières de vivre, de penser, de sentir, de juger ; pour qui par conséquent je ne serai jamais qu'une étrangère ? N'est il pas vrai que le Tiers-Ordre se recrute surtout dans les classes inférieures ?

— Je ne vous contredirai pas, Madame. Je suis même obligée de vous donner raison, quoique votre *surtout* admette que les classes élevées fournissent des tertiaires. La chose, d'ailleurs, est d'explication aisée. Outre que les classes que l'on appelle, — mon christianisme ignore vraiment pourquoi ! — que l'on appelle inférieures sont de beaucoup les plus nombreuses, c'est aussi parmi elles que l'on trouve la foi la plus vive, la piété la plus sincère, la

plus ardente charité pour Dieu et les âmes. N'ayant point *les* soucis de la terre, on y a *le* souci du ciel.

Et comme elle esquissait un geste...

— Bah ! repris-je, vous savez comme moi ce que vaut *notre* monde, quand il ne s'efforce pas de vivre à la façon des *petites gens*.

Mais peut-être ignorez-vous que le Souverain Pontife est tertiaire ? Que Monseigneur est tertiaire ? et beaucoup de cardinaux, d'évêques...

— Oh ! ce n'est pas la même chose : ils sont d'Eglise, et non du monde...

— Et les cent-quarante têtes couronnées qui ont appartenu au Tiers-Ordre : des empereurs, des rois, des reines, des princesses... et les savants, et les artistes...

— Mais, ma pauvre ! c'est de l'histoire ancienne que vous me racontez là. Nous sommes du xx^e siècle, nous.

— Oui, et nous n'avons que bien rarement l'occasion de savoir quels sont les personnages de la haute société qui s'honorent d'appartenir au Tiers-Ordre. Il arrive qu'on apprenne à la mort de quelque grand de la terre, qu'il était tertiaire et s'en faisait gloire. Il y en a donc encore de nos jours.

Mais je suis confuse de discuter cela. Deux chrétiennes ! Des disciples de Jésus doux et humble de cœur ! Juger d'un moyen de sanctification par le cas plus ou moins grand qu'en font les sectateurs du monde ! N'est-ce point le comble de la déraison ? Parce que votre servante communie, allez-vous mépriser la Sainte Eucharistie ? Et par ce qu'elle ira à la messe à telle heure, vous vous abstenrez de paraître à côté d'elle ?...

— Vous savez bien, interrompit elle, que...

— Oui ! je vous ai vue ce matin ; et avouez qu'il y avait bien peu de dames autour de nous : des servantes — la vôtre — des ouvrières, des employées, de ces humbles et de ces petits qui sont les privilégiés du Cœur de Jésus. Et vous n'avez pas trouvé que vous étiez trop *mêlée aux petites gens* ?...

— J'ai bien mal parlé, n'est-ce pas, dit-elle avec une humble sincérité qui m'édifia. Et je vous ai fait de la peine. Car vous êtes tertiaire...

— Oui, ainsi que la plupart des personnes qui ont communie avec vous ce matin...

— Même Madame F, et Mademoiselle X ? ...

— Pourquoi pas ?

— Oh ! Je ne pensais pas . . .

— Alors, concluai-je, vous y penserez ! Je ne veux trahir personne ; mais si vous voulez, dimanche prochain, je vous enmènerai à la réunion, et vous verrez que dans le Tiers-Ordre, comme dans l'Eglise de Dieu, comme à la Sainte Table, si toutes les classes sont représentées, il n'y a point mélange ni promiscuité, mais, avec le respect des conditions sociales et l'amour de sa destinée, la charité fraternelle et l'union dans le bien.

V.-M.



Bibliographie

— LIBRAIRIE BLOUD ET CIE, *Place Saint-Sulpice, 7, Paris.*

— **I. Sainte Hélène, d'après l'histoire et la tradition**, par M. COUZARD, docteur ès lettres, 1 vol. in-16. Prix : 3 francs.

La Vie de Sainte Hélène confine à l'un des événements les plus décisifs de l'histoire de l'humanité : le triomphe du Christianisme au IV^e siècle. La mère de Constantin y a contribué dans une très large mesure, en formant l'âme chrétienne du premier des empereurs convertis ; ce fut l'œuvre de son amour, de sa foi, de sa piété et de ses larmes. Avec la restauration des Lieux Saints et la découverte de la Croix, une telle œuvre donne à l'ouvrage un intérêt puissant. La lecture en est des plus attachantes.

— **II. Histoire de l'Eglise**, par L. DAVID et P. LORETTE, licenciés ès lettres. Préface de Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique de Paris. 1 vol. in-16 cartonné. Prix : 3 francs.

Si le désir des auteurs a été de munir les élèves d'un instrument de travail pratique et les maîtres d'un auxiliaire utile qui ne supprime cependant point leur tâche, il faut convenir qu'ils ont parfaitement réussi. Ils ont obtenu mieux ; leur manuel sera pour les étudiants plus avancés un précieux et précis aide-mémoire. Pour être pratique, il fallait être court et clair. MM. David et Lorette y sont parvenus en n'hésitant pas à définir nettement quelques principes qui semblent commander les faits les plus considérables de l'Histoire de l'Eglise. Expliquer ces principes, non point dans l'abstrait, mais à raison des faits et de leurs conséquences, telle a été la méthode adoptée. Au professeur de suppléer les abbréviations et d'animer le manuel par le détail puisé aux ouvrages plus développés.

— **III. Collection Science et Religion.**

N° 574 **La Psychologie dramatique du Mystère de la Passion à Oberammergau**, par Maurice BLONDEL.

Dans l'intérêt de l'art et de la foi, il vaut la peine de réfléchir quelques instants au délicat problème que soulève le spectacle votif d'Oberammergau. Répondre aux objections qu'on émet contre de tels spectacles, établir leur portée apologétique, montrer dans le *Mystère de la Passion* la parfaite conciliation de l'art dramatique et du sens chrétien, tel est le but de l'auteur.

— N° 577 **Le Martyrologe**, par Dom J. BAUDOT. *Le Martyrologe* pourrait être appelé le *Livre d'or du Christianisme*. Trop peu de fidèles cependant, connaissent l'histoire de ce livre précieux. Le présent opuscule leur en donnera une idée générale et très suffisamment complète.

— N° 580 **Saint Justin. Sa Vie et sa Doctrine**, par l'abbé A. BÉRY. Saint Justin est le principal représentant, le modèle et le maître incontesté des apologistes de son temps. Etudier ses ouvrages, c'est en quelque manière étudier toute la littérature apologétique de cette époque. C'est en même temps ajouter un chapitre vivant à l'histoire de l'Eglise durant le second siècle. Aussi le travail très informé et parfaitement clair de M. l'abbé Béry ne peut-il manquer d'être bien accueilli par le public catholique.

— N° 581 **La Sœur Rosalie**, par Fernand LAUDET, directeur de la *Revue hebdomadaire*.

Une pauvre religieuse gouvernant une communauté dans le plus misérable quartier de Paris, y vivant au jour le jour pendant cinquante ans, n'ayant pour tâche et pour but que de remplir fidèlement son devoir de charité médiatrice, le faisant avec amour jusqu'à l'usure, jusqu'à... la fin, mais ayant une vertu tellement irradiante et un dévouement si contagieux qu'elle sort de son cadre, exerce son influence au-delà des limites que s'est assignées sa modestie et devient une des plus pures gloires de Paris... telle a été « la Sœur Rosalie ». On eût difficilement trouvé une figure plus sympathique pour inaugurer une nouvelle série de biographies populaires. De même il n'était guère possible de confier le soin d'écrire cette vie à un écrivain plus délicat, plus chaleureux, que le distingué directeur de la *Revue hebdomadaire*.

— N° 585 **Saint Pie V et la défaite de l'Islamisme**, par P. DESLANDRES, archiviste paléographe.

Saint Pie V est le glorieux Pontife sous le règne duquel à Lépante, le Christianisme remporta sur l'Islamisme sa victoire définitive. La monographie que lui consacre M. Paul Deslandres est parfaitement informée et définitive.

Une des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise sera désormais connue de tous comme elle le mérite.

— ANCIENNE LIBRAIRIE POUSSIELGUE, J. DE GIGORD, EDITEUR, rue Cassette, 15 Paris.

— **IV. Organiste en un mois**, par l'abbé Ch. DANJOU, chanoine honoraire, ancien chef d'institution. Grand in-8° broché, 3 fr.

Une méthode élémentaire d'accompagnement semblait bien inutile ; et cependant M. l'abbé Danjou a réussi à faire de sa méthode une nouveauté, puisqu'il a débarrassé les abords de la musique d'une foule d'obstacles harmoniques qui rebu-

taient les meilleures volontés. Quelques accords érigés en formules brèves, et appris par cœur et l'enfant peut déjà rendre de grands services comme accompagnateur.

La méthode de M. Danjou ne répond pas directement aux idées de Pie X sur le chant grégorien ; mais elle y prépare et y conduit naturellement.

— **V. Les Paroles de Jeanne d'Arc**, par Mme PIERRE FROMENT. Préface de M. I. GUIBERT, Supérieur du Séminaire de l'Institut catholique. In-12 broché, 3 fr.

Comme le dit M. Guibert dans sa vibrante préface, volontiers on appellera ce recueil « l'Évangile de Jeanne ».

Avec une science impeccable, que permet de constater une documentation minutieuse, Mme Pierre Froment a extrait des vieilles chroniques et surtout des deux procès de la condamnation et de la réhabilitation toutes les paroles authentiquement attribuées à l'héroïque et sainte Pucelle, et avec un art consommé elle les a reliées entre elles par un court récit.

Mieux que dans un traité historique, la bonne Lorraine apparaît vivante à nos yeux. Nous l'entendons parler, et ses propos charment notre esprit, émeuvent notre cœur, fortifient notre bon vouloir ; car jamais on ne vit plus de finesse alliée à plus d'éloquence, ni tant de loyauté mise au service d'une foi aussi pure.

— **VI. Sainte Véronique Giuliani**, abbesse des Capucines (de Citta di Castello, Italie) 1660-1727, par la comtesse M. de Villermont. In 12 broché de 596 pp. prix 3 fr. 50.

La vie extraordinairement féconde en miracles, en souffrances, en persécutions, de cette sainte franciscaine est déjà connue de beaucoup de nos lecteurs, soit par l'*Auréole Séraphique*, soit par la vie abrégée de *Vos Saints*. Mais un aperçu aussi court ne suffit pas à apprécier dignement l'œuvre de Dieu dans sa servante. La *Vie* très complète, très documentée, présentée aujourd'hui au public franciscain sera donc la bienvenue et développera le culte de la bienheureuse sigmatisée de Citta di Castello.

— **VII. Eloquence et Prédication**, par Mgr M. A. LATTY, Archevêque d'Avignon. In 8° raisin, 1 fr. 50.

Nous avons recueilli, dit Mgr Latty, un certain nombre d'observations que que nous croyons justes et utiles, et qui font la matière de ce livre. Il n'y a pas que de grands orateurs qui soient appelés à prendre la parole dans une assemblée. Il suffit de parler avec compétence et zèle pour devenir sinon éloquent, du moins diseur et intéressant. C'est là ce qu'a voulu faciliter le savant prélat.

— **VIII. Histoire de Saint Alphonse de Liguori** fondateur de la Congrégation du T. S. Rédempteur (1696-1788), précédée d'une lettre de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. In 8°, 640 pages, 5 fr.

Saint Alphonse de Liguori a rempli l'Eglise de ses exemples et de ses œuvres, et il en fut l'un des serviteurs les plus laborieux et les plus complets. Grand théologien, grand directeur des âmes, il a versé son vaste savoir partout autour de lui et dans ses livres ; passionné pour le Saint-Sacrement et la Sainte Vierge, éloigné de tout excès et de tout rigorisme, c'est un modèle parfait auquel il ne manque même point l'auréole de la souffrance. Ce livre le fera connaître.

— **IX. Nos devoirs envers nous-même**, instructions d'apologétique, par M. l'abbé DÉSERS, Chanoine honoraire de Paris, Curé de Saint-Vincent de Paul. Un volume in-12 (VIII-334 pages).

Avec ce volume, s'achève la série d'instructions d'apologétique que M. le Curé de Saint-Vincent-de-Paul a commencée il y a douze ans. Il nous a donné successivement *Dieu et l'homme* — *Le Christ Jésus* — *L'Eglise Catholique* — *Les Sacrements* — *La Morale dans ses principes* — *Nos devoirs envers Dieu* — *Nos devoirs envers le prochain* — et aujourd'hui *Nos devoirs envers nous-même*. Tout le cycle du dogme et de la morale a donc été parcouru dans ces huit volumes, dont l'ensemble fournira aux chrétiens des raisons d'affermir leur foi et aux incroyants des moyens de s'éclairer.

Ce dernier volume ne sera pas jugé le moins intéressant.

— **X. Nouveaux mélanges oratoires** par Mgr d'Hulst, VIII. Sermons de carême — sermons et allocutions de circonstance. Un vol. in-8^o écu. Prix : 4 frs.

Mgr d'Hulst exerce toujours une influence considérable dans le monde qui pense. Tous les apologistes le citent. Vaste intelligence, puissant esprit, il n'a pas cessé d'être un guide aimé des philosophes chrétiens. Aucun écrivain n'oublie qu'il a abordé avec une maîtrise incomparable toutes les questions qui agitent les hommes et les a traitées avec une supériorité de jugement, une sûreté de vue et une précision parfaite de langage. Aussi ce VIII^e volume qui enrichit la collection de ses œuvres sera-t-il le bienvenu pour tout le monde.

LIBRAIRIE P. LETHIELLEUX. Rue Cassette 10. Paris.

— **XI Les Sophismes de la Jeunesse**, par F. A. Vuillermet. Un vol. in-12 de 300 pp. Prix : 3 frs.

Le R. P. Clair S. J. avait publié, il y a une dizaine d'années, des conseils aux jeunes gens venant du R. P. Olivaint de sainte mémoire, où se trouvait la réfutation de quelques-uns des sophismes courants parmi la jeunesse. Était-ce une semence qui dût germer et devenir un livre ?

Il faut bien le croire, puisque le R. P. Vuillermet si connu en Canada, nous apporte aujourd'hui ce livre, tout brûlant de son zèle apostolique.

Nul doute que nos éducateurs ne mettent entre les mains de leurs élèves ce livre vaillant et fécond.

PAQUES A JÉRUSALEM

Le Comité des Pèlerinages de Jerusalem (Pèlerinage Saint-Louis) organise, pour le printemps prochain, son vingt quatrième pèlerinage en Terre-Sainte.

Comme les années précédentes, les Pèlerins auront l'immense avantage et la joie de passer la Semaine Sainte, Pâques et la semaine suivante à Jérusalem. Pour aller en Palestine et en revenir ils suivront l'itinéraire établi par le Comité et qui est, on le sait le plus beau et le plus complet.

Pour diminuer le trajet en mer tous les pèlerins traverseront la Samarie en voiture et visiteront Naplouse, le Tombeau de Joseph, le Puits de la Samaritaine, etc... Départ le 23 mars 1911, retour le 4 mai. Facilités ordinaires.

La date du départ étant très rapprochée, prière de demander le programme détaillé à M. le Chanoine. D. Denoncourt, curé de Saint-Philippe à Trois-Rivières — Canada.

La mission de Saint François

Les tendances nettement idéalistes des esprits supérieurs, l'étude plus approfondie des souffrances et des besoins du peuple, un renouveau d'intérêt pour les mystiques, ont fait que notre siècle, où la question religieuse a des racines si profondes, s'est tourné vers François d'Assise comme vers un libérateur dont on peut espérer une solution, du moins un soulagement, aux maux qui nous angoissent. C'est reconnaître qu'en son temps il avait été un libérateur et que son influence sociale se prolongeait encore dans notre monde moderne.

Homme providentiel, sauveur de son siècle qui fut le siècle des Albigeois et de Frédéric II, il le fut à coup sûr, mais à la manière des saints. Rien, chez lui, du tribun ni de l'économiste ni du politique.

C'est un grand dispensateur d'énergie et de courage, parce qu'au lieu de mettre constamment l'homme en face de son mal jusqu'à l'exaspération, il cherche au contraire à dégager ce qu'il y a, dans la nature et dans la société, de beau, de bon, de poétique et de riant. De nos jours, on a pensé qu'au lieu de dire à l'ouvrier : « Tu souffres dans ton taudis », il serait peut-être mieux d'embellir le taudis et de parer de fleurs la petite fenêtre. François d'Assise a fait la même chose : mais c'est dans le cœur de l'homme qu'il a mis les fleurs, le parfum et le soleil. Pour toute arme, toute science et toute doctrine, il a le sermon des huit béatitudes. Vous savez comme vibre de je ne sais quel son profond et mélodieux, qui retentit à l'intime de l'être, la parole du divin Maître. Vous la discernez entre mille. François s'est présenté devant la foule, et il a fait vibrer la parole du Maître : il a chanté le cantique de la fraternité et de l'amour. Il n'a pas accablé le peuple de dissertations encyclopédiques et scolastiques auxquelles ces pauvres gens n'entendent rien. Il leur a dit : « Aimez vous les uns les autres ». Or, admirez le retentissement d'un mot de l'Évangile, quand il est prononcé simplement, sans que la passion ni l'intérêt l'altèrent : saint François a été l'initiateur du mouvement populaire le plus fécond qu'on ait vu, depuis le Christ sur les bords des lacs galiléens, depuis Pierre et Paul dans le quartier des échoppes de la Ville des Césars. ELIE LONGUEMARE.

(Les Franciscains et leur action populaire au moyen-âge).



NECROLOGIE

Retardé par manque de place en janvier.

Contrecœur. — Mde Joseph Lamoureux, née Marceline Lapierre, décédée le 15 novembre.

Sainte-Geneviève de Batiscan. — Mde Firmin Marchand, en religion Sr Geneviève, décédée le 15 novembre à l'âge de 71 ans après 9 ans de profession.

Saint-Joseph de Maskinongé. — Mde Georges Dugas, née Octavie Lemire, décédée le 3 octobre à l'âge de 62 ans après 4 ans de profession.

Saint-Paul de l'Île aux Noix. — M. Oscar Girard, en religion Fr Saint-Louis de France, décédé le 6 novembre à l'âge de 26 ans après 3 mois de profession.

Montmagny. — Mde Vve Eugène Dubeau, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 6 septembre à l'Hôpital du Sacré-Cœur, Québec, à l'âge de 54 ans après 8 ans de profession.

— Mlle Céline Gendron, en religion Sr Saint-Vincent, décédée le 8 novembre 1910 à l'âge de 76 ans après 8 ans de profession.

Saint-Alban. — Melle Marie Savard, en religion Sr Sainte-Elisabeth de Hongrie, décédée le 4 octobre 1910 à l'âge de 70 ans après 20 ans et 5 mois de profession.

— Mde Vve Léon Saint-Amant, née Marie Bouillé, en religion Sr Sainte-Claire d'Assise, décédée le 20 octobre 1910 à l'âge de 77 ans après 21 ans de profession.

— Mde Honoré Bertrand, née Elisabeth Rivard, en religion Sr Sainte-Brigitte de Suède, décédée le 27 novembre 1910 à l'âge de 64 ans après 4 ans et demi de profession.

Saint-Léon. Maskinongé. — Mde Edouard Paillé, née Armelle Gélinas, en religion Sr Elisabeth, décédée le 25 novembre 1910 à l'âge de 35 ans après 9 ans de profession.

— M. Honoré Lescadres, en religion Fr Germain, décédé le 29 novembre 1910 à l'âge de 61 ans, a fait profession sur son lit de mort.

Deschambault. — M. Louis A. Bouillé, en religion Fr Louis,

décédé le 24 septembre à l'âge de 74 ans après 3 ans de profession.

Etats-Unis. — Burlington Vt. — Mde Joseph Bonneau, née P. Vachereau, en religion Sr Sainte-Madeleine, décédée le 6 novembre à l'âge de 70 ans après 2 ans de profession.

Lawrence. Mass. — M. Frs. Demers, en religion Fr. Saint-François, décédé le 1 décembre à l'âge de 82 ans après 24 ans de profession.

Worcester. — M. Delorme, en religion Fr Narcisse, décédé le 30 octobre après 6 ans de profession.

Fall-River. — Mde Tarcille Fournier, en religion Sr Marie-Cécile, décédée le 19 juillet à l'âge de 77 ans après 5 ans de profession.

Manchester. — M. Jos Boucher, en religion Fr Saint-Joseph, décédé le 27 octobre à l'âge de 78 ans après 4 ans de profession.

Montréal — Fraternité Notre-Dame-des-Anges. — Mde Antoine Desjarlais, en religion Sr Elisabeth, décédée en novembre 1910, après 15 années de profession.

— Mde Hubert Bétouray, en religion Sr Félix de Cantalice, décédée le 23 novembre 1910, à l'âge de 72 ans et 10 mois, après 27 ans de profession.

— Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Charles Morand, née Elisa Rochon, en religion Sr Marie Joseph, décédée le 24 décembre 1910.

— Mde V. Dagenais, décédée dans le courant de novembre.

— Mde Damase Archambault, décédée en novembre.

— Fraternité Saint-Joseph. — M. Généreux McDonald, en religion Fr. Saint-Narcisse, décédé le 30 novembre 1910, après 3 mois de profession.

— Fraternité Saint-François d'Assise. — M. Pierre Bourdon, frère Antoine de Padoue, décédée le 5 sept. 1910, après 6 ans de profession.

Saint-Sauveur de Québec. — Mlle Archange Drouin, en religion Sr Sanit-Joseph, décédé le 18 déc. 1910, à l'âge de 82 ans, après 21 ans de profession.

— Mde Pierre Lepine, née Hermine Pichette, en religion Sr. Saint-François d'Assise décédée le 19 dec. 1910, à l'âge de 75 ans, après 17 ans de profession.

— Mde Magloire Poulin, née Zoé Pellerin, en religion Sr Saint-

François, décédée le 30 déc. 1910, à l'âge de 89 ans, après 20 ans de profession.

— M. Marcel Rochette, ancien supérieur, en religion Fr. François, décédé le 10 janvier 1911, à l'âge de 80 ans, après 27 ans de profession.

Saint-Henri de Lévis. — Mde Narcisse Brouard, en religion Sr Saint-Antoine, décédée le 23 novembre à l'âge de 71 ans, après 9 ans de profession.

Saint-Scholastique. — M. J. B. Clément.

Saint-Ubald. — M. Elie Morase, en religion Fr. Xavier, décédé le 27 novembre, après 5 ans de profession. Il était du chemin de croix perpétuel.

Saint-Sulpice. — Mde Aldéric Paré, née Herminie Rivet, en religion Sr Catherine, décédée le 8 novembre, à l'âge de 56 ans, après 9 ans de profession.

Saint-Simon de Bagot. — M. Jos. Labonté, en religion Fr. Saint Jean-Baptiste, décédé le 21 décembre à l'âge de 71 ans après 12 ans de profession

Joliette. — Mde Benoni Désy, née H. Lecours, décédée le 15 décembre, à l'Hospice Saint-Eusèbe.

Trois-Rivières. — Mde I. C. Rousseau, née Annie Panneton, en religion Sr Marie-Anne, décédée le 21 septembre 1910, à l'âge de 66 ans, après 31 ans de profession.

— Mde Adolphe Gélinas, née Délima Perreault, en religion Sr Rose, décédée le 26 septembre 1910, à l'âge de 68 ans, après 31 ans de profession.

— Mde Ovide Héon, née Héloïse Limoge, en religion Sr Ovide décédée le 22 octobre 1910, à l'âge de 70 ans.

— Mde Ferdinand Brière, née Philomène Verrette, en religion Sr Pierre, décédée le 23 octobre 1910, à l'âge de 68 ans, après 25 ans de profession.

— Mde Olivier Pothier, née Marguerite Tanguay, en religion Sr François d'Assise, décédée le 10 novembre 1910, à l'âge de 75 ans après 32 ans de profession.

— Mde Damase Neault, née Marguerite Veillette, en religion Sr Damase, décédée le 26 novembre 1910, à l'âge de 70 ans, après 3 ans de profession.

— Mde Joseph Boisclair, née Elisabeth Saint-Pierre, en religion

Sr Joseph, décédée le 3 décembre 1910, à l'âge de 57 ans.

— Mlle Zoé Proulx, fille d'Antoine, en religion Sr Thérèse, décédée le 6 décembre 1910, à l'âge de 77 ans, après 31 ans de profession.

— Mde Charles Limoges, née Julie Vadeboncœur, en religion Sr Julie, décédée le 18 décembre 1910, à l'âge de 74 ans.

Sainte-Rose. — Mde Ferdinand Legault, Mde Toussaint Dion, Mde Arthur Léonard, Mde Sévère Latour, M. Jos. Sénécal, décédés en novembre, Mde Stanislas Ethier, M. Léon Dumoulin, décédés en décembre, tous après plusieurs années de profession.

— **L'Assomption.** — Rév. M. Jos. Giguère, prêtre; Mde Chs Desmarais.

Saint-Philippe d'Argenteuil. — Mde Célestin Leclair, née Esther Labrosse, décédée le 15 décembre 1910, à l'âge de 74 ans, après plusieurs années de profession.

Saint Gabriel de Brandon. — Mde Arthur Champagne, en religion Sr François de Sales, décédée le 9 décembre 1910, à l'âge de 46 ans, après 4 ans de profession.

Fall-River Mass. — Fraternité Saint-François. — M. Callixte Boulé, en religion Fr Jérôme, décédé le 9 décembre, à l'âge de 53 ans, après 8 ans de profession.

Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Georges Robichaud, née Aloysia Carignan, en religion Sr Sainte-Louise, décédée le 15 décembre, à l'âge de 36 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Vve J. Lucas, née Césarie Côté, décédée le 16 novembre, à l'âge de 79 ans, après plusieurs années de profession.

— Mde Léon Couture, née Justine Roy, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 19 décembre, à l'âge de 72 ans.

Abonnés. Mde Chs Desmarais, Mde Jos. Charlebois.

Nous recommanderons volontiers aux prières de nos lecteurs, les ABONNÉS défunts dont les noms nous seront transmis.

R. I. P.



Faveurs diverses

Montréal. — Le cinquième jour d'une neuvaine faite en l'honneur du bon Père Hilaire, j'ai été guérie d'un rhumatisme qui me faisait souffrir depuis plusieurs mois, au point que j'avais peine à travailler. Publication promise. Mde V. R.

Sainte-Anne des Plaines. — Dans une affaire pécuniaire très difficile, Saint Joseph est venu à mon aide d'une manière presque miraculeuse. Action de grâces. Abonnée. — Remercîments les plus sincères pour les faveurs obtenues par l'intercession de la Très Sainte Vierge, de Saint Joseph et de Saint Antoine. Abonnée.

Mascouche. — Remercîments à Jésus par Marie, Saint Antoine et le bon Frère Didace pour guérison presque totale d'une maladie grave ; Publication et aumône promises. Mde J. A.

Saint-Hyacinthe. — Remercîments à Saint Antoine. Mlle A. B.

Fall River, Mass. — Position obtenue. Actions de grâce au Saint-Esprit par la Très Sainte Vierge. Mlle H. S.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 18. — Pécheurs, 16. — Indifférents, 15. — Ivrognes, 42. — Premières communions, 27. — Vocations, 12. — Grâces d'état, 27. — Grâces spirituelles, 22. — Grâces temporelles, 17. — Familles-accord, 16. — Familles-santé, 12. — Familles-prospérité, 15. — Enfants, 25. — Jeunes gens, 20. — Jeunes utiles, 18. — Mariages, 4. — Positions, 10. — Objets perdus, 7. — Malades, 44. — Défants, 24. — Examens, 7. — Spéciales, 17.

